

### 140 000 fonctionnaires fédéraux se préparent à débrayer

HUGUETTE YOUNG  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

À l'aube d'une première séance de conciliation, l'Alliance de la Fonction publique du Canada se disait peu optimiste hier d'éviter une grève nationale qui pourrait avoir lieu au début de septembre. C'est ce qu'a indiqué le chef de la Direction de la négociation collective de l'Alliance, M. Robert Perron, au cours d'une séance d'information à l'intention des journalistes. Si tel était le cas, pratiquement tous les services offerts par les divers ministères et agences gouvernementales seraient paralysés, a noté M. Perron, y compris le traitement des chèques de pension de vieillesse et d'assurance-chômage. Environ 140 000 fonctionnaires fédéraux seraient touchés par ce débrayage.

« Il s'agira probablement de la plus importante grève de l'histoire du Canada, a menacé M. Perron. Aucun lieu de travail ou service ne sera épargné », a-t-il poursuivi.

Selon un négociateur de l'Alliance Ron Cochrane, le syndicat n'a rien de concret à présenter à ses membres puisque le Conseil du Trésor n'a bougé sur aucun des points en litige.

« Le gouvernement a dit non à toutes les propositions sur la table », a-t-il avancé. Il a ajouté que le gouvernement voulait même renégocier des clauses existantes.

La question salariale est au coeur du conflit. Le syndicat s'indigne des offres du Conseil du Trésor. Conformément à son programme de compressions annoncé dans son budget de février, le gouvernement fédéral propose un gel des salaires au cours de la première année d'un contrat de

trois ans et des hausses de 3 p. cent pour chacune des deux années successives.

Le président du Conseil du Trésor Gilles Loiseleur a déjà fait savoir qu'il serait prêt à promouvoir une loi spéciale pour imposer un gel des salaires si les syndicats représentant les fonctionnaires fédéraux refusaient de se plier aux normes patronales.

Un fossé sépare également les deux parties au sujet de la question de l'équité salariale, la sécurité d'emploi, les congés parentaux et d'autres questions litigieuses.

À la demande du syndicat, une première séance de conciliation aura lieu aujourd'hui pour rapprocher le Conseil du Trésor et l'unité syndicale représentant les commis, secrétaires et préposés aux ordinateurs. Cette unité regroupe environ 60 000 employés, dont la plupart sont des femmes. Les conciliateurs doivent présenter leur rapport aux deux parties au plus tard le 26 août.

D'autres séances de conciliation organisées par la Commission des relations de travail dans la Fonction publique auront lieu au cours des prochaines semaines. Six autres unités syndicales y participeront.

Les bureaux de conciliation sont mandats de proposer des solutions au conflit mais leurs recommandations ne sont pas exécutoires et pourraient être rejetées en partie ou en totalité par le Conseil du Trésor.

M. Perron refuse cependant de croire que cet exercice sera futile. Selon lui, si plusieurs bureaux de conciliation recommandent de bonifier les offres gouvernementales, le Conseil du Trésor n'aura d'autre choix que de revenir sur ses positions.

Les syndiqués se sont prononcés en faveur de la grève dans une proportion de 62 p. cent en avril.



Jean-Claude Lebel

### Ottawa crée son ministère du Développement régional du Québec

DANNY VEAR

Ottawa a profité de la torpeur estivale pour créer « officiellement » son ministère controversé du Développement régional du Québec et y nommer M. Jean-Claude Lebel, un fonctionnaire de haut vol, comme sous-ministre.

Dans le décret qui officialise la décision d'Ottawa, le nouveau ministère est affublé du nom discret de « Bureau fédéral de développement régional du Québec ». En mai, l'annonce de l'intention d'Ottawa avait déclenché une vive polémique: Québec y percevait des velléités interventionnistes inavouables de la part du gouvernement fédéral.

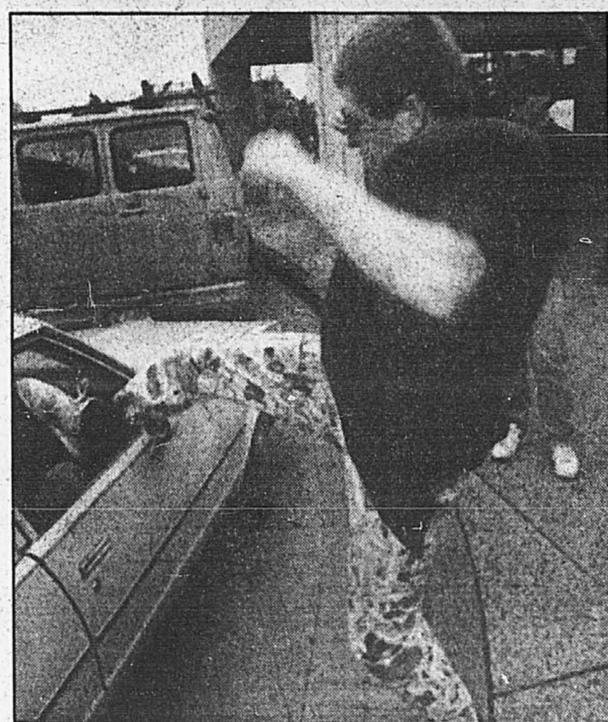
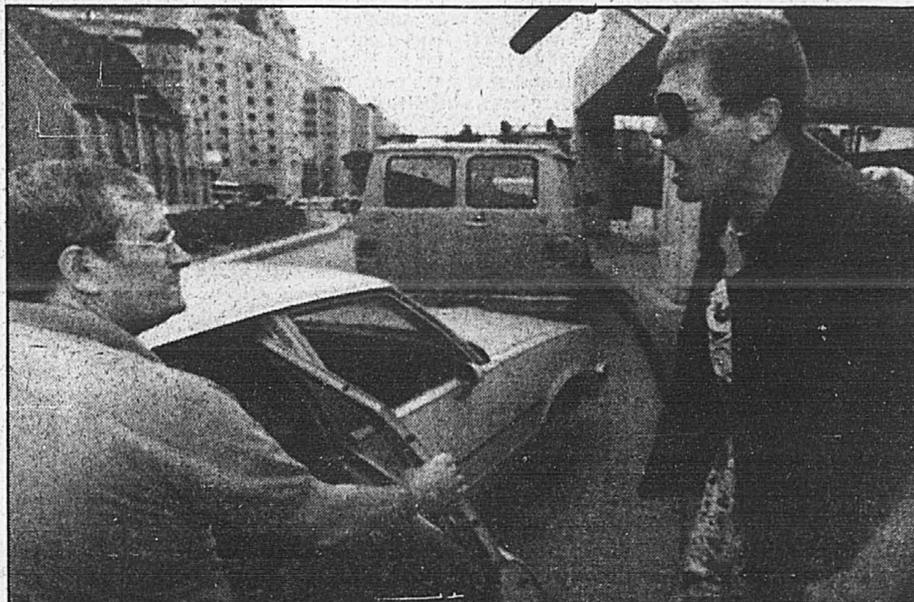
Depuis deux ans sous-ministre associé au ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie auprès du ministre Benoît Bouchard, Jean-Claude Lebel n'est pas un inconnu. De 1980 à 1986, il a occupé le poste de président et chef de la direction de la Société générale de financement du Québec, puis de vice-président principal de la Banque Nationale. Dans les années soixante et soixante-dix, il a occupé divers postes au sein de l'administration publique québécoise. Entre autres, il a été, de 1975 à 1980, secrétaire du Conseil du trésor du Québec.

Selon son budget 1991-92, le Bureau prévoit dépenser quelque 193 millions au Québec. De cette somme, 10 p. cent seront alloués au fonctionnement du ministère. Le ministre responsable, Benoît Bouchard, a déjà indiqué que le gouvernement n'injectera pas de nouveaux fonds dans les structures et dans les programmes du ministère. En fait, ce ne sera pas nécessaire. Jusque-là, le ministère fédéral de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie administrait les programmes de Développement régional pour le Québec. Pour former le « Bureau fédéral de développement régional », Ottawa n'aura qu'à en détacher la division « Développement régional » du ministère.

Le divorce n'est toutefois pas encore consommé. Aux bureaux de Montréal, situés à la Tour de la Bourse, les fonctionnaires du ministère sont toujours indécis quant à leur avenir. « Nous aurons un mandat très large. Peut-être continuerons-nous à partager les locaux du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie? Peut-être emménagerons-nous ailleurs? Franchement, nous ne le savons pas », note M. Yves de Martigny, responsable des relations avec les médias au « Bureau ». Outre Montréal, le Bureau de développement régional compte déjà sept bureaux à travers le Québec. En tout, quelque 200 employés y travaillent.

Le nouveau ministère continuera d'administrer l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions. D'une durée de cinq ans, l'entente actuelle doit affecter 820 millions au développement régional. Elle prend fin en 1992.

Depuis le début des années soixante, le développement régional suscite des frictions périodiques entre Québec et Ottawa.



### Coup de pied vengeur

L'ex-homme d'affaires hullois Glen Kealey, à gauche en haut, a été violemment pris à partie par un inconnu, hier, alors qu'il quittait la Cour provinciale de l'Ontario, à Ottawa. Après l'avoir insulté de belle façon, l'homme l'a frappé du pied à un bras et a de nouveau joué du pied contre sa portière après que M. Kealey se fut réfugié dans sa voiture. M. Kealey, qui a dénoncé plusieurs dizaines d'hommes politiques, les accusant de fraude et de corruption, ne fut pas blessé.

PHOTOLASER PC

### Un député réclame les notes de frais des membres de la commission Spicer

Presse Canadienne  
OTTAWA

Le député libéral Don Boudria a lancé un appel aux membres du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada, hier, pour qu'ils fassent parvenir au plus tôt leurs notes de frais au comité des consommateurs et des sociétés de la Chambre des communes.

Le seul qui l'ait fait, jusqu'à maintenant, est le commissaire Robert Normand, l'éditeur du Soleil qui a critiqué certains de ses collègues, en février dernier, pour leurs dépenses somptuaires.

M. Boudria voudrait que toutes les notes de frais des commissaires soient soumises au comité avant septembre, afin qu'il puisse les examiner dès la rentrée parlementaire.

M. Normand avait reproché à certains collègues de prétendre qu'ils travaillaient 30 jours par mois, alors qu'ils ne le faisaient en réalité que cinq ou six jours par mois. Les honoraires sont de 600 \$ par jour de travail.

Pour les huit mois d'existence du Forum, M. Normand a réclamé 32 500 \$, soit environ sept jours de travail par mois. Il a demandé de plus 29 000 \$ en frais de déplacement et près de 7000 \$ en frais de logement et de nourriture.

M. Spicer

« Ce qui va être intéressant, a déclaré M. Boudria, sera de voir à

combien s'élèvent les frais des autres, que M. Normand a accusés de trop dépenser. »

Le Forum a publié son rapport final en juin, après avoir coûté plus de 25 millions aux contribuables canadiens.

Commentant ce coût, M. Normand l'avait qualifié de « beau-

coup trop élevé, étant donné la qualité du produit final. »

Le président du Forum, M. Keith Spicer, a continué à recevoir son salaire de 111 000 à 135 000 \$ du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et de la télévision canadiennes) pendant les travaux d'enquête auprès des Canadiens.

### Ottawa a versé plus de 20 millions à une firme-conseil

Presse Canadienne  
OTTAWA

Le député néo-démocrate Robert Skelly s'est scandalisé, hier, du fait que le gouvernement Mulrone ait versé une somme de 22,54 millions à la firme de conseillers James F. Hickling depuis qu'il est au pouvoir.

C'est une moyenne de 2,81 millions par année, a souligné M. Skelly, soit suffisamment d'argent pour payer le salaire annuel de 85 fonctionnaires actuellement en poste.

La firme Hickling compte une quarantaine d'employés et elle a des bureaux à Ottawa, Toronto et Washington.

M. Skelly a fait savoir qu'il a écrit au vérificateur général Denis Desautels pour lui demander la preuve que les fonctionnaires n'auraient pas pu faire le même travail à meilleur compte.

L'Alliance de la fonction publique du Canada estime à 4 milliards par année le montant versé par le gouvernement à des sous-traitants.

### Joe Clark votera pour le droit à l'autodétermination du Québec

Presse Canadienne  
TORONTO

Le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, a annoncé son intention, hier, de voter en faveur du droit du Québec à l'autodétermination, au congrès du Parti conservateur qui se tient à Toronto.

M. Clark a rappelé qu'il s'était déjà prononcé sur cette question au moment où il dirigeait les destinées du parti.

### Les jeunes du PQ invitent leurs homologues libéraux à former un front commun

LIA LÉVESQUE  
de la Presse Canadienne

Par médias interposés, les jeunes du Parti québécois ont invité les jeunes libéraux à faire front commun en faveur de la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec, en 1992.

Sitôt l'appel lancé par le Comité national des jeunes du PQ, le président de la Commission jeunesse du Parti libéral, M. Mario Dumont, a décliné l'invitation.

Le président du Comité national des jeunes du PQ, M. Vilayson Loungnarath, avait convoqué la presse nationale, hier, pour lancer officiellement l'invitation aux jeunes libéraux. Il avouait lui-même ne pas les avoir précédemment contactés. La conférence de presse servait d'invitation officielle à une alliance.

Pour M. Loungnarath, les jeunes libéraux prouveraient ainsi leur foi souverainiste. « Les jeunes libéraux n'auront d'autre choix logique que de participer à ce front commun, s'ils sont vraiment partisans de la souveraineté comme voie d'avenir pour le Québec. »

Une prise de position claire dissiperait toute ambiguïté dans la position des jeunes libéraux, affirme le péquiste Loungnarath.

« Cessez de perdre vos efforts dans un parti qui, de toute façon, est fédéraliste », commente-t-il.

Niant toute volonté de provocation ou de « coup fourré », les jeunes péquistes affirment que ce serait là une « belle occasion de prouver que la jeunesse québécoise est solidaire. »

Du côté des libéraux, la réponse n'a pas tardé. Le président de la Commission jeunesse Mario Dumont « ne voit pas l'intérêt d'un front commun comme celui-là ».

Il trouve d'ailleurs « assez farfelu » que l'invitation lui soit parvenue par l'intermédiaire des journalistes. « Quand on veut sincèrement un front commun, on en parle d'abord aux gens avec qui on veut faire un front commun », a-t-il répliqué, au cours d'un entretien téléphonique.

M. Dumont note avec une pointe d'ironie que péquistes et libéraux avaient l'occasion, au printemps dernier, de faire une alliance à l'Assemblée nationale sur le projet de loi 150, qui prévoit précisément la tenue d'un référendum sur la souveraineté en 1992. Or, les députés péquistes ont voté contre le projet de loi.

« Les jeunes péquistes ont laissé passer le bateau et n'ont pas mis de pression sur leur parti » (pour que le projet de loi soit adopté), rappelle le jeune libéral Dumont.

M. Dumont s'adresse ensuite aux jeunes péquistes, sans leur faire clairement une invitation à son tour: « Si les jeunes du Parti québécois considèrent que l'action des jeunes du Parti libéral et la réflexion qu'ils engagent sur l'après-référendum est pertinente et importante, et (s'ils considèrent) que le rapport Allaire est une bonne position, ils peuvent nous donner leur appui. Ça, ça constituera un front commun. »

Ironique, il ne voit pas de croc-en-jambe dans l'invitation des jeunes péquistes. « Je présume qu'ils ont fait la démarche dans un esprit de bonne volonté; ils ont simplement oublié de me contacter avant. »

De son côté, le jeune péquiste Loungnarath a déjà indiqué que si les jeunes libéraux refusaient son invitation, « il sera difficile pour nous d'accorder de la crédibilité aux propos à savoir souverainiste de la Commission jeunesse du Parti libéral. »

### Un jeune avocat réclame de représenter le PQ dans Anjou

LIA LÉVESQUE  
de la Presse Canadienne  
ANJOU

Bien qu'il n'ait pas encore reçu l'aval de l'exécutif national du Parti québécois, Pierre Bélanger a annoncé son intention d'être candidat du PQ lors de l'élection complémentaire dans Anjou.

Me Pierre Bélanger est un jeune avocat de 31 ans qui réside dans la circonscription depuis une vingtaine d'années.

En se présentant à la presse nationale, hier, au cours d'une conférence de presse, Me Bélanger a admis qu'il n'avait « pas eu de réaction officielle » de la part du chef péquiste Jacques Parizeau. Il se dit toutefois « confiant d'avoir l'appui de l'exécutif national », puisqu'il détient déjà l'appui « quasi unanime » des membres de l'exécutif du PQ d'Anjou.

Curieusement, la date de l'élection complémentaire dans Anjou n'est même pas encore arrêtée. En vertu de la loi, le scrutin doit avoir lieu d'ici le mois de janvier.

« Lorsque j'étais chef du parti au cours du référendum, a-t-il dit, je suis allé au Québec et j'ai participé au débat référendaire. Si les Québécois avaient voté en faveur du référendum, cela aurait été accepté comme base de négociation pour le reste du pays. »

M. Clark a reconnu que cette question divisait encore les conservateurs et qu'elle comportait des risques. « Mais, a-t-il ajouté, il est probablement encore plus dangereux de ne pas en discuter. »

L'élection complémentaire a été rendue nécessaire par la démission récente du libéral René-Serge Larouche.

En se lançant aussi tôt dans la course, Me Bélanger compte prendre une longueur d'avance sur ses adversaires potentiels. Lui se dit déjà « prêt à entreprendre une nouvelle carrière », à 31 ans.

La circonscription d'Anjou a déjà été représentée à l'Assemblée nationale par l'ancien chef péquiste Pierre-Marc Johnson.

Le jeune avocat spécialisé en droit commercial et civil insiste sur le fait qu'il demeure dans la circonscription depuis 1969. « Depuis longtemps, les citoyens d'Anjou aspirent à être représentés par un des leurs à l'Assemblée nationale. »

On ne sait pas encore s'il aura un opposant du Parti québécois. La date de l'assemblée d'investiture du PQ n'est pas encore arrêtée. Me Bélanger compte rester dans les rangs même si un candidat-vedette venait du Parti québécois. Me Serge Ménard, un juriste de renom nouvellement arrivé au PQ, a déjà fait savoir qu'il ne serait pas candidat dans Anjou.

Sur le plan local, Me Bélanger compte parler de la relance de l'Est de Montréal, ainsi que des problèmes entre anglophones et francophones à la commission scolaire Jérôme-Leroyer. Il souhaite revitaliser le parc industriel d'Anjou en y attirant des entreprises de haute technologie.

Sur le plan national, la souveraineté sera à l'ordre du jour dans ses discours.

Au sein du PQ, Me Bélanger a occupé diverses fonctions au niveau de l'exécutif local. Il a également oeuvré au sein de la Société St-Jean-Baptiste d'Anjou — St-Léonard et du Club optimiste d'Anjou.

## Éditorial

Paul Desmarais  
président du conseil  
d'administrationRoger D. Landry  
président et éditeurClaude Masson  
éditeur adjointMarcel Desjardins  
directeur de l'informationAlain Dubuc  
éditorialiste en chef

## Autochtones: un exemple à suivre

Quel contraste! Pendant que le premier ministre Robert Bourassa se lançait dans une envolée maladroite et fielleuse contre les autochtones opposés à Grande-Baleine, son homologue ontarien, Bob Rae, signait une entente avec les premières nations de sa province qui passera probablement à l'histoire.



Par cette entente, entérinée hier, le gouvernement ontarien reconnaît le droit des premières nations de se gouverner. Dans un premier temps, cette reconnaissance a surtout une valeur symbolique, mais elle permettra de renouer les rapports entre blancs et autochtones sur une base infiniment plus saine.

On a souvent décrit le projet ontarien, dont les grandes lignes ont été exposées par le premier ministre Rae peu de temps après son accession au pouvoir comme la reconnaissance du droit à l'autonomie. Ce terme traduit mal le concept anglo-saxon de *self-government*, qu'il faudrait plutôt rendre par auto-gouvernement.

Il ne s'agit pas d'un ticket pour la séparation, mais plutôt du fait que, dorénavant, les relations de Queen's Park avec les autochtones seront des rapports de gouvernement à gouvernement. Sur le plan abstrait, cette affirmation met fin à des rapports marqués par la dépendance et le paternalisme. Et elle reconnaît un principe, celui que les autochtones, en tant que premiers occupants du territoire, sont distincts et peuvent faire eux-mêmes les choix qui les concernent.

En termes concrets, cela mène au transfert de certaines res-

ponsabilités de juridiction provinciale, par exemple l'éducation, la santé, la police et l'administration de la justice, les ressources. En bout de ligne, les premières nations seraient en quelque sorte représentées par des gouvernements ayant moins de pouvoirs qu'une province, mais plus qu'une municipalité.

Cette entente ne modifiera pas le sort des autochtones ontariens, du moins à court terme. Mais elle est un jalon essentiel pour la recherche de l'autonomie telle que la définissent la majorité des Amérindiens et des Inuits. Elle ne nuit aucunement au gouvernement ontarien, puisqu'elle mène à une gestion plus intelligente et plus adaptée des fonds et des ressources canalisées vers les autochtones.

C'est un exemple que le Québec de M. Bourassa devrait suivre à défaut d'avoir précédé l'Ontario.

On peut l'affirmer avec d'autant plus de certitude que le Québec est déjà très avancé sur cette voie. Le principe du transfert de pouvoirs vers les autochtones est reconnu au Québec et, dans bien des cas, s'exprime de façon concrète. Les Mohawks, qui n'ont pourtant pas des relations harmonieuses avec Québec, sont justement en train de négocier ce transfert des pouvoirs policiers.

Mais le Québec n'a pas formalisé ce processus et ne l'a pas érigé en principe. Et si M. Bourassa le faisait de façon solennelle, il assainirait considérablement les rapports tendus entre Québec et les autochtones. D'une part en répondant de façon généreuse à des revendications légitimes, et d'autre part, en tuant dans l'oeuf un débat malsain qui risque de dégénérer.

Les autochtones sont en effet devenus la chair à canon du débat constitutionnel, l'argument-massue dont on se sert ailleurs au Canada pour contrer les forces souverainistes québécoises. C'est là un jeu très dangereux, qui réussira surtout à rendre très émotif un débat Canada-Québec jusqu'ici raisonnable et civilisé, et à pourrir les relations entre les autochtones et les onze gouvernements blancs. Personne ne peut y gagner.

La plus belle illustration en a été le débat franchement absurde déclenché il y a une semaine autour de l'hypothèse farfelue, évoquée par un dirigeant cri, qu'advenant la séparation du Québec, les Cris se sépareraient eux aussi et partiraient avec les barrages. Le fait que cela ait été pris au sérieux par les médias et les observateurs est proprement désolant. Comme si le droit international n'existait plus et qu'un hypothétique État Cri n'aurait pas d'obligations, comme celle d'assumer l'énorme dette liée aux actifs qu'il récupérerait.

Cela montre que l'existence d'un triangle Canada-Québec-Autochtones ne fait pas avancer la réflexion, mais encourage plutôt la dégénérescence du débat.

Mais si la question autochtone est maintenant liée à celle du Québec, c'est d'abord parce que les revendications souverainistes soulèvent un paradoxe: au nom de quelle logique les Québécois qui réclament pour eux la souveraineté pourraient-ils la refuser à ceux qui étaient là bien avant?

Reconnaître le droit à l'autonomie des autochtones, c'est les rassurer sur un avenir incertain et c'est donner une réponse claire à cette question, valide peu importe le régime constitutionnel.

Alain DUBUC

## Le maire du monde

Le maire de New York David Dinkins se soucie soudain beaucoup de l'écologie du Québec et pour le sort des autochtones. Il a demandé à la New York Power Authority de reporter son projet d'acheter 1000 mégawatts à Hydro-Québec pendant 20 ans. Il estime que l'État de New York et Consolidated Edison devraient utiliser le coût du contrat avec Hydro pour encourager la conservation.



Con Ed peut beaucoup faire pour conserver de l'énergie car elle sort d'une période où elle jouissait d'une capacité excessive et ne devait donc pas rechercher la plus grande efficacité possible. Elle a prévu un budget de plus de quatre milliards de dollars sur 17 ans pour la conservation et ne pense guère pouvoir faire plus comme le voudrait le maire.

La conservation est bien belle mais ses bienfaits sont limités. Si l'optimisme de M. Dinkins devait se révéler faux — ce qui peut arriver en 20 ans — la note serait salée pour les New-Yorkais qui devraient de surcroît supporter des centrales thermiques additionnelles, soit nucléaires soit au charbon.

En attendant, l'écologie et les autochtones se portent bien à la mairie de New York. M. Dinkins se donne une réputation enviable à peu de frais, quoique cela n'avance en rien la qualité de la vie dans sa ville.

C'est toujours si agréable de faire rejallir son attention et sa bienveillance sur les régions éloignées. Mais il faut aussi savoir révenir sur terre. Comme M. Dinkins le disait récemment à son ami Jean Doré: «Il est temps que le gouvernement américain cesse de se préoccuper uniquement du Koweït et commence à se pencher sur les problèmes de New York, de Détroit et de Chicago.»

À propos, n'est-ce pas ce même maire Dinkins qui a récemment signé un règlement municipal qui met en danger les ventes de Bombardier à la Ville de New York si Short Brothers, de Belfast, n'augmente pas son embauche de catholiques? S'il veut jouer au maire du village global, ne pourrait-il pas maintenant régler les problèmes du Koweït, pour que le président Bush puisse enfin s'occuper de New York?

Frédéric WAGNIÈRE

## ÊTRE CANADIEN, AUJOURD'HUI



Droits réservés

## La boîte aux lettres

## Sus à l'herbe à poux

■ En cinq jours j'ai déraciné, au bas mot, plus de 3000 touffes d'herbe à poux. Une heure par jour, un travail plutôt agréable, tout en prenant l'air... et un peu d'exercice. TROIS MILLE. Environ huit cents en marge des terrains, et parfois dans des terrains «privés», dans la ruelle en arrière de chez-nous, entre Saint-Denis et Berri, quelques centaines en bordure des rues Henri-Julien, Saint-Denis, Lajeunesse et Berri entre Legendre et Métropolitain, et près de deux mille dans le parc Henri-Julien que la Ville a infesté en y déversant, ici et là, de la terre polluée pour des soi-disant travaux de «réfection». Suite à une plainte de ma part, on a passé la «faucheuse», mais l'herbe à poux «rampe» et produit quand même ses beaux petits bourgeois porteurs de pollen. D'ailleurs, la faucheuse ne va pas partout. ARRACHER, c'est la seule solution si on accepte l'arrosage avec des produits chimiques. Et ça, ce n'est pas très écologique, n'est-ce pas?

Hier, j'ai déraciné une vingtaine de plants d'herbe à poux rue Sherbrooke aux environs de l'hôpital Notre-Dame, et rue Papineau entre Sherbrooke et Ontario! Est-ce que le parc Lafontaine est exempt? Et les autres parcs?

Dans le processus, j'ai sensibilisé une bonne demi-douzaine de personnes à la connaissance de l'herbe à poux et à la nécessité de l'éliminer. Aujourd'hui, j'ai vu une de ces personnes qui en arrachait. C'est toujours ça de gagné.

Si on voulait, on pourrait débarrasser la région de Montréal de l'herbe à poux en un rien de temps. Quelques centaines de milliers de personnes, quelques

centaines de touffes chacun, et le tour serait joué. Il y a partout... peut-être même, comme j'ai pu le constater, en bordure de votre pelouse si bien entretenue, sous votre haie si bien taillée ou dans la roseraie dont vous êtes si fier! Pourquoi nos maires ne lanceraient-ils pas le mot d'ordre et pourquoi ne donneraient-ils pas l'exemple, avec la télévision et tout?

Je précise que je ne souffre pas de la fièvre des foies...  
Emile BOUDREAU

## Message

■ Étant du 3<sup>e</sup> âge avec pension fédérale j'ai fait faire mon rapport d'impôt fédéral et autre, par un C.A. que j'ai hélas largement rémunéré.

Celui-ci a omis de déclarer le T4 de pension du 3<sup>e</sup> âge.

De ce fait, mon dossier est en attente depuis mars 91. Mon retour d'impôt, attendre avec espoir, s'effrite assez vite (l'espoir) pour la même raison je ne recevrai mon chèque de T.P.S. que quand le tout sera complété. Qui blâmer? pas moi qui ai pris soin de remettre au C.A. tous les documents nécessaires.

Marie-Paule CHAMPAGNE  
Montréal-Nord

## Hôpital Sacré-Coeur

■ J'ai dû être hospitalisée d'urgence le 12 juillet dernier suite à des complications concernant mes «plaquettes sanguines». Je ne vous cache pas que je ne m'y connais guère en médecine, mais je suis consciente que j'étais dans une bien mauvaise posture.

Je n'ai que des félicitations à faire concernant votre personnel. Les infirmières, les préposés, et les médecins (à l'urgence

comme à l'étage) furent d'un grand secours. Leur compétence n'a d'égal que leur compassion. J'ai été traitée d'une façon professionnelle, j'ai ressenti beaucoup d'attention et de souci du détail de la part de tous et chacun. L'unité du troisième étage, (où je fus logée durant mon séjour) mérite certainement une mention spéciale pour leur professionnalisme.

Encore une fois un gros merci à tous, et félicitations pour l'excellent travail que les infirmières, les préposés et les médecins font quotidiennement dans votre bel hôpital.

Patricia STEPHENSON  
Terrebonne

## L'impérialisme blanc

■ J'avoue ne pas très bien comprendre l'accusation globale, portée par le leader autochtone Phil Fontaine et le père Dough Crosby, o.m.i. à l'effet que les «pensionnats établis par les religieux de son ordre, et financés par le gouvernement fédéral depuis 1880, l'ont été pour assimiler les autochtones aux Blancs» (La Presse, jeudi 25 juillet 1991). A mes yeux une telle accusation est cousue de fils blancs et, pour un élément de vérité qu'elle recèle, recèle autant d'erreurs et de faussetés notoires. A la prendre dans sa teneur massive, elle mènerait à raser toutes nos institutions scolaires et à prôner en tout l'analphabétisation.

Le progrès de la civilisation, il est vrai, soulève depuis toujours d'énormes difficultés. Dès que vous érigez un hôpital, par exemple, vous avez besoin de médecins, de nurses, d'outils et d'instruments d'un maniement difficile, — qui demandent des connaissances illimitées, — mais

tout irait-il mieux et les malades d'aujourd'hui préféreraient-ils la chirurgie en usage dans les armées de Napoléon ou les remèdes de grand'mère contre les intestins barrés?

Le problème de fond est celui de la civilisation elle-même. Ceux qui le soulèvent n'envisagent en général qu'un seul aspect d'un problème qui, bon gré mal gré, est global. Je n'aime pas mieux que quiconque avoir des Scuds ou la bombe atomique de Saddam Hussein suspendre au-dessus de ma tête, mais je doute que beaucoup de mes contemporains soient prêts, pour les éviter, à se débarrasser de leurs avions, de leurs automobiles ou motoneiges, de leurs fusils automatiques, de leur alcool ou de leurs drogues, qui supposent tous déjà un large fonds de physique, de chimie, de mathématiques et de tout ce qui s'en suit, à commencer par la capacité de lire une étiquette. On leur conseillerait, de toute façon, d'attendre à l'hiver prochain avant de rien décider.

Si on imagine toujours facilement qu'autrefois c'était le bon temps, c'est surtout parce qu'on a oublié qu'on n'a plus pour se chauffer à aller bûcher son bois dans la neige jusqu'à la ceinture, à casser la glace sur son puits chaque matin pour y boire, et à attraper son lièvre avant de le faire cuire. Nos décrocheurs de l'école ne se doutent pas, les premiers, de ce qui les attend demain, sur nos trottoirs. De faire sauter l'Hydro-Québec ne réchauffera ni n'éclairera personne. Supprimez l'école et le pensionnat, vous supprimez une petite servitude, mais vous vous en préparez une bien pire: plus d'habits pour vous habiller ni de paillasses pour y paillarder. Sans compter que vous serez désormais entourés de gentils cannibales aussi affamés, exactement,

que vous, et munis comme vous de deux poings et de deux pieds.  
Edmond ROBILARD  
Montréal

## Les dangers du KKK

■ J'ai été très inquiétée d'apprendre dernièrement que des membres du Ku Klux Klan distribuèrent encore une fois des copies de leur journal *The Klansman* au Québec. Cette activité m'irrite au plus haut point tout comme elle met en colère nombreux Canadiens dont de nombreux résidents du comté de Mont-Royal. Il est difficile de croire qu'une activité aussi inacceptable puisse être tolérée chez nous!

Cette sorte d'incitation au racisme ici même au Canada, soulève des questions. Comment un groupe très connu pour ses idées extrêmes comme le Ku Klux Klan peut-il agir aussi ouvertement en distribuant son matériel de propagande et en transmettant des messages d'intolérance au moyen d'un répertoire téléphonique en vue, évidemment, de promouvoir la disharmonie raciale?

On peut dès lors demander à Ottawa comment ce matériel de propagande raciste a-t-il pu franchir nos frontières? Comment a-t-il pu être accepté à la douane?

Plus près de nous, au Québec, je suggérerais qu'une enquête rapide soit tenue sans tarder pour savoir si la distribution d'une telle propagande peut entraîner des accusations criminelles. Avec d'autres concitoyens, je demanderais également au gouvernement si nous pouvons faire quelque chose pour empêcher de pareilles provocations. La Sûreté du Québec a sans doute surveillé les activités du Klan à Sherbrooke, au moins en avril dernier lorsque le *Sherbrooke Record* et le *Stanstead Journal* ont fait état

de la distribution du *Klansman*. Est-ce que son porte-parole a bien traduit les résultats d'enquêtes de la Couronne et de la Sûreté lorsqu'il a déclaré «qu'ils ne faisaient rien de criminel, qu'il n'y avait aucun motif d'intervenir». Pourtant la première page du *Klansman* est remplie de haine!

Je sais que plusieurs membres de notre communauté sont fort préoccupés par cette activité. Il semble tout à fait justifié de s'attendre — compte tenu des efforts actuels pour enrayer la vague de racisme chez nous — à ce que le gouvernement du Québec, en collaboration avec celui du Canada, puisse prévenir un tel incident.

Les tensions raciales exacerbées à la suite des violentes confrontations entre Noirs et Blancs rendent on ne peut plus nécessaire la mise en vigueur de nos lois sur la propagande haineuse lorsque leur application est adéquate. Elles nous incitent également à promouvoir la compréhension et la tolérance au moyen de l'éducation dans les écoles et dans les médias.

Nos politiciens doivent eux aussi faire preuve de leadership. Si nos élus sous la direction du premier ministre Bourassa, de M. Ryan, de M. Romillard et des ministres fédéraux dont le ministre du Multiculturalisme, l'honorable Gerry Weiner et celui qui est responsable des Douanes, l'honorable Otto Jelinek, ne sont pas aux premiers rangs pour dénoncer ces incidents, alors nous sommes en train de perdre la bataille.

Je leur demande instamment de faire entendre leur voix, car cette bataille implique un Canada plus pacifique et plus tolérant. Nous ne pouvons nous permettre de la perdre.

Sheila FINESTONE  
député de Mont-Royal

# Un cessez-le-feu entre en vigueur ce matin en Croatie

d'après Reuter et AFP  
BELGRADE

Un cessez-le-feu entre en vigueur en Croatie à compter de 6 h ce matin (heure locale) et les forces en contact direct vont immédiatement commencer à se séparer, a annoncé hier soir la présidence collégiale yougoslave.

La déclaration de la présidence a été rendue publique à la suite d'une rencontre au cours de laquelle des représentants de Croates et des autonomistes serbes ont accepté de mettre un terme à des combats qui ont fait au moins 300 morts ces deux dernières semaines.

Cependant, à quelques heures du cessez-le-feu, les localités de Bjelo Brdo et Sarvas ainsi qu'un quartier périphérique de Osijek, en Slavonie (est de la Croatie), ont été violemment bombardés au mortier. Au cours de la journée, des accrochages sporadiques avaient été signalés dans cette région. Les autorités de

Zagreb ont fait état d'un policier croate tué et de préparatifs pour une offensive serbe sur les villes de Petrinja et Sisak.

Le communiqué de la présidence repris par l'agence Tanjug n'évoque pas le rôle de l'armée fédérale, accusée par la Croatie d'aider les nationalistes serbes à s'emparer de vastes portions du territoire croate en vue de les intégrer à une «Grande Serbie» en cas d'éclatement de la fédération.

Les dirigeants croates ont demandé à différentes reprises que l'armée, commandée en majorité par des Serbes, se retire dans ses casernes et évacue progressivement la Croatie comme elle l'a fait pour la Slovanie.

Toutes les parties ont accepté de coopérer pleinement avec les organismes communs chargés de «contrôler et superviser le cessez-le-feu». Elles devront donner à leurs forces des ordres appropriés pour appliquer la décision de cessez-le-feu, dit la déclaration de la présidence.

Selon l'agence Tanjug, l'annonce de cette nouvelle trêve fait suite à la décision des autonomistes serbes de la Krajina, enclave serbe de Croatie, de respecter un premier cessez-le-feu proclamé samedi matin par la présidence fédérale. La minorité serbe de Croatie, qui représente 12 p. cent de la population, rejette l'indépendance de la république.

Une mission de paix de la «troika» européenne — les ministres des Affaires étrangères néerlandais, luxembourgeois et portugais — a échoué dimanche sur le refus de la Serbie de négocier avec elle un cessez-le-feu en Croatie et de permettre la présence d'observateurs européens.

Réunis à La Haye, les ministres des Affaires étrangères des Douze ont annoncé que, afin de poursuivre leurs efforts de paix avec de meilleures chances de succès, ils recherchaient le soutien des Nations unies et des 35 pays de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), dont les hauts fonctionnaires se réuniront dès aujourd'hui.

La France et la Grande-Bretagne, les deux États de la CEE membres permanents du Conseil de sécurité, vont transmettre à celui-ci un appel lui demandant de prendre «les mesures qu'il pourra estimer appropriées». Selon le ministre français Roland Dumas, cela pourra déboucher sur une mission d'information du secrétaire général des Nations unies.

L'idée française d'une force d'interposition de l'UEO (Union de l'Europe occidentale), le bras armé de neuf des 12 États membres de la CEE, est ainsi passé à l'arrière-plan.

Au même moment, Moscou mettait en garde l'Occident contre tout engagement militaire en Yougoslavie, estimant que cela déboucherait sur un conflit qui embraserait toute l'Europe.

L'URSS estime qu'une reconnaissance de la sécession de la Croatie et de la Slovanie ne ferait qu'aggraver la crise, dit une déclaration du gouvernement. Les gouvernements étrangers ne devraient offrir qu'une aide amicale, strictement

dans l'esprit de l'Acte final des accords d'Helsinki et de la Charte pour une nouvelle Europe, adoptée en novembre dernier à Paris.

Le nouveau ministre croate des Affaires étrangères, Zvonimir Separovic, s'est lui aussi prononcé contre l'envoi d'une force d'interposition étrangère qui, selon lui, avantagerait les nationalistes serbes. L'acceptation d'un tel déploiement reviendrait à entériner de facto la perte des zones occupées par la guérilla serbe. «Nous souhaitons des forces de maintien de la paix, mais pas de celles qui fixeraient des frontières et les positions actuelles des (combattants)», a-t-il fait valoir.

Zvonimir Separovic s'est également déclaré hostile à des sanctions économiques contre la Serbie qui, à ses yeux, feraient «plus de tort que de bien». L'Allemagne avait préconisé de telles sanctions contre la Serbie, perçue par les Européens comme le principal obstacle à l'ouverture d'un dialogue sur l'avenir du pays.

## Otages: le Jihad remettra un important message à l'ONU

d'après AFP et Reuter  
BEYROUTH

Les preneurs d'otages au Liban, dans la mouvance des intégristes pro-iraniens, ont décidé hier d'envoyer dans les 48 heures un émissaire aux Nations unies, jouant pour la première fois la carte onusienne contre leur ennemi principal, les États-Unis, maîtres du jeu au Proche-Orient.

Ce tournant dans la tactique des ravisseurs intervient peu après l'annonce par l'influent quotidien *Tehran Times*, proche du gouvernement iranien, de la possible libération, d'ici à la fin de la semaine, d'un Américain et d'un Britannique.

L'annonce de ce recours à l'ONU a été faite dans un communiqué remis à une agence de presse occidentale à Beyrouth par l'organisation du Jihad islamique qui détient deux Américains: le journaliste Terry Anderson, 43 ans, enlevé en mars 1985, et le doyen de la faculté d'agronomie de l'Université américaine de Beyrouth, Thomas Sutherland, 60 ans, enlevé en juin 1985.

«Mus par notre conviction qu'il est nécessaire de régler la question de nos moudjahidines (combattants de l'islam) prisonniers dans le monde, notamment en Palestine occupée (NDLR: Israël et les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza), et le problème de ceux que nous détenons, et ceux de toutes leurs familles, nous enverrons dans les prochaines 48 heures un émissaire spécial, porteur d'un message extrêmement important, au secrétaire

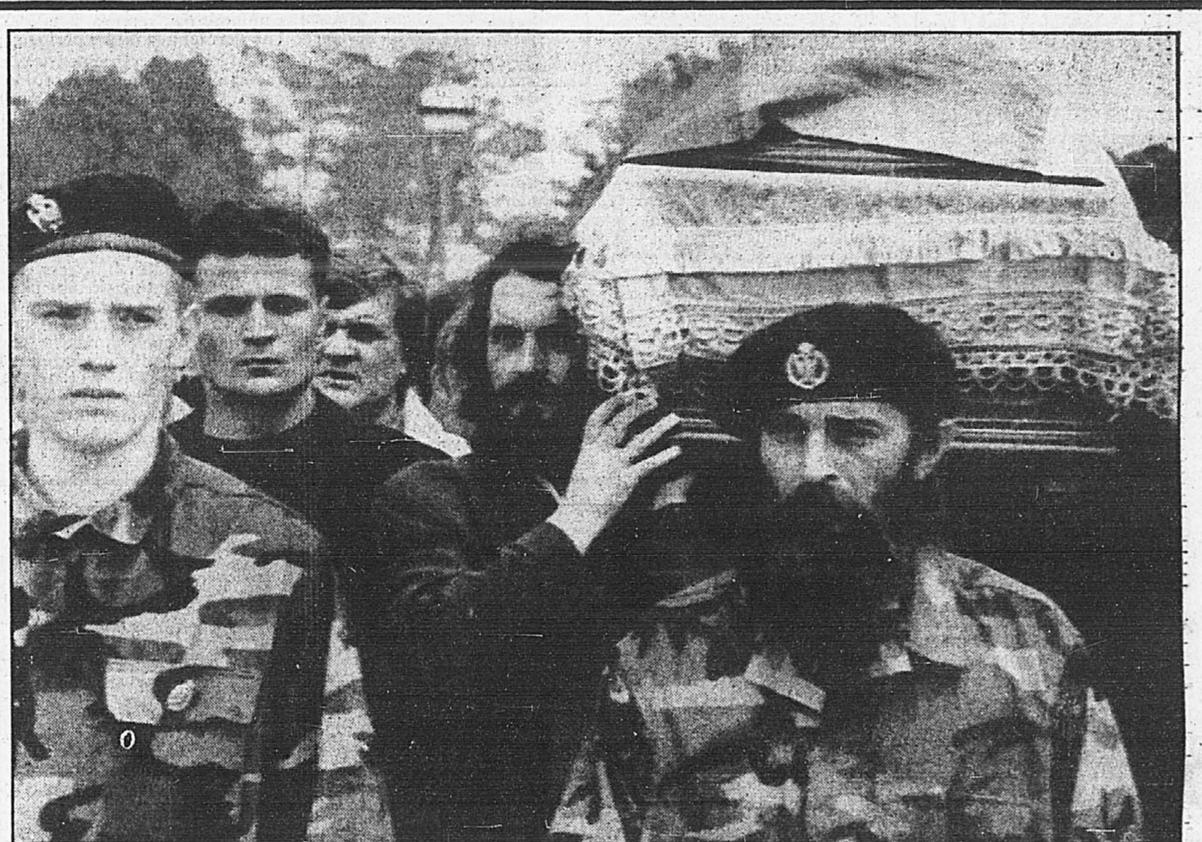
général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar», affirme le communiqué.

M. Perez de Cuellar a annoncé hier qu'il recevra l'émissaire du Jihad islamique car «le plus important est d'aider les otages».

Le scepticisme était de rigueur aux États-Unis, aussi bien de la part du président George Bush que des familles des otages américains. M. Bush a constaté que «l'on fait régulièrement renaître les espoirs», ajoutant qu'il se refusait «à faire quelque déclaration que ce soit risquant de contribuer à la préoccupation des familles» des otages. «S'il se passe quelque chose, tant mieux», a-t-il conclu.

Douze otages occidentaux (six Américains, trois Britanniques, deux Allemands et un Italien) sont encore détenus au Liban par des groupes clandestins proches des intégristes pro-iraniens. Ceux-ci réclament en échange la libération de quelque 400 Libanais et Palestiniens détenus par Israël, notamment celle de cheikh Abdel Karim Obeid, membre du Hezbollah, enlevé au Liban par un commando israélien en juillet 1989.

Dans son communiqué, le Jihad islamique justifie son recours à l'ONU par le fait que l'affaire des otages «est désormais un sujet d'exploitation pour les politiques opportunistes des Américains et des Israéliens». Aucune précision n'est donnée toutefois sur la qualité de cet «émissaire spécial» qui doit remettre le message à l'ONU, non plus que sur le contenu de celui-ci, qualifié «d'extrêmement important».



Le leader du Mouvement serbe du Renouveau, Vuk Draskovic des funérailles faites hier à son second, Branislav Matic, tué (sans chapeau et barbu) était parmi les porteurs du cercueil lors deux jours plus tôt devant son domicile. PHOTO REUTERS

## Draskovic accuse Belgrade d'avoir tué son second

d'après AFP et AP  
BELGRADE

Le président du Mouvement serbe du Renouveau (MSR), Vuk Draskovic, a accusé hier les autorités communistes serbes d'avoir organisé l'assassinat de l'un de ses dirigeants, Branislav Matic-Beli, dans le but d'affaiblir le MSR.

Branislav Matic-Beli, l'un des principaux pourvoyeurs de fonds du MSR, le plus important parti serbe d'opposition, a été tué de plusieurs rafales de pistolet-mitrailleur, dimanche soir, au moment où il sortait de voiture devant sa maison. Les occupants de la voiture, son épouse, deux autres femmes et deux fillettes, sont indemnes.

En conférence de presse, puis devant 3000 fidèles venus assister aux obsèques, M.

Draskovic a affirmé hier qu'il s'agissait d'un «assassinat politique».

Branislav Matic-Beli venait de mettre sur pied une «Garde serbe», branche armée du MSR. Forte de quelques 5000 membres, cette garde est la principale rivale de l'autre milice extrémiste serbe, les Tchelniks de Vojislav Seselj, qui mènent des opérations dans le sud de la Croatie.

M. Draskovic, candidat malheureux à la présidence de Serbie contre Slobodan Milosevic en décembre dernier, a annoncé qu'il organiserait de «grandes manifestations de protestation» le 9 octobre si d'ici là les autorités serbes ne désignent pas les assassins de M. Matic et ses commanditaires.

Le MSR a été l'un des organisateurs en mars dernier d'une grande manifestation de

l'opposition non communiste à Belgrade, qui avait tourné à l'émeute faisant deux morts et plus de cent blessés. Après plusieurs jours de protestation populaire, le gouvernement de Milosevic avait dû relâcher son emprise sur les médias.

Dans une interview le mois dernier, M. Draskovic avait accusé M. Milosevic de vouloir transformer l'armée fédérale yougoslave, qui s'effrite de jour en jour en raison des désertions, en une «armée communiste serbe». Si ce «plan diabolique» réussit, a-t-il dit, «la Serbie sera plongée dans la noirceur pour des années encore».

Selon lui, la Garde serbe n'est par un parti armé mais une organisation militaire indépendante destinée à devenir la «formation d'élite» de la future armée serbe non communiste.

## Les communistes conservateurs russes choisissent l'affrontement

d'après AFP  
MOSCOU

Les conservateurs, largement majoritaires au sein des instances dirigeantes du Parti communiste de Russie, ont choisi hier la fermeté et l'affrontement avec les réformateurs en obtenant la démission de leur premier secrétaire Ivan Polozkov, jugé trop peu combatif, et en excluant des rangs du parti un dissident, le colonel Alexandre Routskoï, vice-président de la Fédération de Russie.



Ivan Polozkov

Un communiste orthodoxe, Ivan Polozkov, 56 ans, avait été

élu dans ce but en juin 1990. Il s'est rapidement révélé incapable de faire pièce à la montée en puissance de Boris Eltsine à la tête de la Russie. Il n'avait pas réussi au printemps à empêcher l'organisation d'élections présidentielles au suffrage universel. Plus à l'aise dans les manoeuvres d'appareil que dans les grands débats publics, il avait refusé de se présenter contre M. Eltsine, laissant cette tâche à l'ancien premier ministre soviétique Nikolai Ryjkov.

Depuis, ses amis conservateurs ne cessaient de lui reprocher sa faiblesse, en faisant un bouc émissaire de leurs déboires. Le dernier plénum du Comité central du Parti communiste, à la veille du sommet de Moscou, où le projet de programme du parti défendu par M. Gorbatchev a été retenu dans ses lignes générales, a constitué un nouvel échec pour les conservateurs. La dégradation constante des positions du parti, comme l'ont montré les élections présidentielles russes, pousse maintenant les conservateurs à la radicalisation.

À la pice de Polozkov, ils ont désigné Valentin Kouptsov, 54 ans, un des secrétaires du Comité central du parti communiste soviétique, pour le remplacer.

Le colonel Routskoï, 44 ans, a constitué samedi dernier, en présence de plusieurs centaines de délégués à Moscou, le Parti démocratique des communistes de Russie, concurrent direct du Parti communiste de Russie. M. Routskoï déclarait, tout en se séparant du PCR, vouloir rester au sein du Parti communiste soviétique pour y défendre les réformes et attendre le prochain congrès du parti en novembre. Il avait reçu l'appui de MM. Alexandre Iakovlev et Édouard Chevardnadze, deux proches de Mikhaïl Gorbatchev en rupture avec le président.

Dès samedi, le secrétariat du Comité central du PCUS condamnait «cette tentative de créer un nouveau parti qui a objectivement pour but la scission du PCUS». Le plénum du Comité central du PCR en a tiré hier les conséquences et a exclu M. Routskoï ainsi que son adjoint Vassili Lipitsky.

Le Parti communiste de Russie, constitué l'année dernière contre la volonté de Mikhaïl Gorbatchev, se voulait un contre-pouvoir face aux instances dirigeantes du Parti communiste soviétique contrôlées — laborieusement — par le secrétaire général.

## La Turquie poursuit les rebelles kurdes jusqu'en Irak

d'après AFP, Reuter et AP  
ISTANBUL

La Turquie a envoyé des troupes en territoire irakien à la poursuite de rebelles kurdes afin d'écraser leurs bases.

«Le gouvernement turc est libre de prendre toutes les mesures nécessaires contre les personnes qui entrent en Turquie, commettent des crimes ici et retournent (en Irak)», a déclaré hier le premier ministre, Mesut Yilmaz. «Nous en avons assez», a dit le porte-parole du gouvernement, Irmen Aykut. «Nous combattons ces rebelles jusqu'au jour où ils seront totalement détruits».

Le premier ministre a gardé le silence sur l'opération aéroterrestre qui, selon la presse turque, a engagé des blindés et des avions de combat sur une distance allant jusqu'à 19 km en territoire irakien.

L'opération était dirigée contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), principal groupe armé kurde en Turquie et de tendance marxiste-léniniste. L'armée turque aurait voulu, selon la presse, appréhender des militants du PKK soupçonnés d'avoir enlevé dix touristes allemands jeudi soir et d'avoir perpétré une attaque à la roquette contre un poste frontalier, tuant neuf soldats

turcs dans la nuit de samedi à dimanche.

À Bonn, un porte-parole du Front national de libération du Kurdistan (ERNK), lié au PKK, a indiqué que les dix touristes enlevés dans l'est de l'Anatolie «seront libérés le plus tôt possible».

### DÉPÊCHES

#### IRANGATE Inculpation en vue

Un ancien responsable de la CIA risque d'être inculpé de faux témoignage dans le scandale de l'Irangate, a-t-on appris hier de sources bien informées à Washington. Duane Clarridge, qui dirigeait en 1985 et 1986 la division européenne de la principale agence américaine de renseignement, est au centre d'une enquête sur la livraison de missiles Hawks à l'Iran via Israël en novembre 1985 et risque l'inculpation. Il avait déclaré en 1987 au Congrès qu'on l'avait informé que les avions ayant servi à cette livraison transportaient des matériels de forage et non des missiles. Cette déposition avait été formellement démentie par le colonel Cliver North, ancien assistant au Conseil de sécurité nationale, qui aurait informé M. Clarridge de la nature exacte du chargement. Le chef du bureau portugais de la

CIA en poste à Lisbonne aurait également envoyé un câble à M. Clarridge, identifiant le contenu des cargos.

#### SAHARA OCC. Ratisse

Le Maroc a confirmé hier que ses forces armées «ont mené et mènent des opérations de ratissement et de nettoyage dans le no man's land compris entre la ligne de défense et le tracé frontalier du Sahara», c'est-à-dire dans l'ancien Sahara espagnol dont le Front Polisario revendique l'indépendance. Rabat justifie ces opérations par l'infiltration dans ce no man's land «d'éléments entraînés et armés par le Polisario avec pour mission bien définie de mener des opérations de terrorisme à l'intérieur du Sahara marocain, action tendant à perturber et retarder la préparation et le dé-

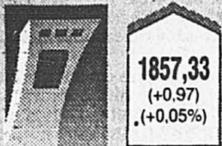
roulement paisible du référendum d'autodétermination».

#### BANGLADESH Parlementarisme

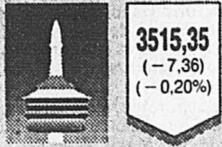
Le gouvernement du premier ministre Khaleda Zia a fait adopter hier par le parlement du Bangladesh un important amendement constitutionnel restaurant le système parlementaire dans ce pays après 16 années de régime présidentiel. Les députés ont également approuvé un amendement confirmant Shahabuddin Ahmed au poste de président par intérim du Bangladesh. Il avait succédé au président déchu Husain Mohamad Ershad le 6 décembre 1990. L'amendement qui change la nature du régime politique du Bangladesh, devra également être approuvé par référendum avant d'entrer définitivement en vigueur. Ce référendum devrait avoir lieu au mois de septembre.

## INDICES

### MONTRÉAL



### TORONTO



### NEW YORK



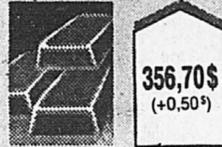
### DOLLAR CANADIEN



### PÉTROLE (N.-Y.)



### OR (N.-Y.)



### A LIRE

La Bourse de Montréal suit attentivement l'évolution du dossier Lavalin-SNC. Elle est en contact constant avec les deux entreprises et est en mesure d'agir rapidement au besoin, mais pour le moment elle est d'avis que rien ne justifie son intervention.

Page B 6

Après presque deux années de silence, des anciens dirigeants de la compagnie Steinberg refont surface à Montréal dans le commerce de détail. Ils lancent une nouvelle enseigne, le «Club Biz», qui utilise la formule des magasins-entrepôts appliquée cette fois au domaine des fournitures de bureau et produits informatiques. En somme, des «Club Price» de la papeterie, du crayon et du micro-ordinateur.

Page B 6

Arnold Steinberg se dit «attristé» par le démantèlement de la compagnie Steinberg depuis que le groupe Socanav en a pris le contrôle, il y a maintenant près de deux ans.

Page B 6

## Les ventes d'automobiles au Canada progressent de 12,5 %

d'après Canadian Press  
TORONTO

L'industrie automobile canadienne commence à reprendre du poil de la bête alors que les ventes d'automobiles et de camions neufs ont connu une hausse de 12,5 p. cent en juillet.

Les constructeurs automobiles nord-américains et étrangers ont fait savoir hier qu'ils avaient vendu 122 223 véhicules au Canada au cours du mois passé, comparativement à 108 661 en juillet 1990.

Les ventes des trois principaux manufacturiers automobiles — Ford, Chrysler et General Motors — ont augmenté de 13,6 p. cent, tandis que les ventes de véhicules importés connaissent une hausse de 9,8 p. cent.

«Je ne dirais pas qu'il s'agit-là d'une reprise, mais nous sommes sur la bonne voie», a déclaré de son bureau ontarien d'Oshawa, Nick Hall, porte-parole de General Motors Canada.

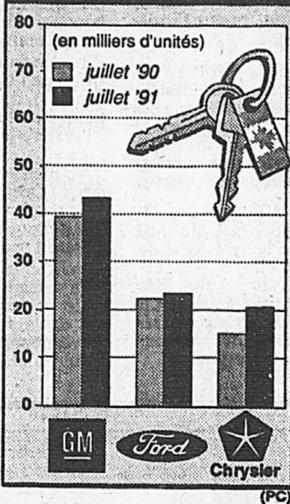
### Fin de la récession

Il s'agit de la deuxième augmentation mensuelle consécutive — par rapport aux mois correspondants de l'an dernier — et de la troisième hausse mensuelle pour l'ensemble de l'année. Les ventes avaient progressé de 4,4 p. cent en juin, totalisant 140 322 véhicules vendus, et de 5 p. cent en avril.

Ces résultats semblent démontrer que la récession qui frappait durement les ventes d'automobiles tirerait à sa fin.

Chrysler Canada, dont les petites fourgonnettes sont particulièrement populaires, a connu

### Les ventes de véhicules pour juillet



est une des seules usines automobiles nord-américaines qui excède sa capacité de production habituelle.

General Motors affirme avoir livré quelque 43 900 véhicules au cours du mois, ce qui représente une augmentation de 9,8 p. cent. La compagnie explique que ce sont ses petites voitures et ses modèles économiques ont connu une hausse de popularité plus marquée.

Ford Canada annonce pour sa part avoir vendu 23 748 véhicules au cours du mois, soit une augmentation de 6,2 p. cent par rapport à juillet 1990.

### Depuis sept mois

Pour l'ensemble des sept premiers mois de l'année, les ventes totales de Ford, Chrysler et GM ont baissé de 4,6 p. cent, pour se chiffrer à 575 596 automobiles et camions, par rapport à 603 532 l'an dernier à la même période.

Les ventes de véhicules de manufacturiers étrangers se sont accrues de 5 p. cent au cours de la même période, pour atteindre un total de 240 787 véhicules.

Dans l'ensemble, les ventes d'automobiles neuves canadiennes ont baissé de près de 2 p. cent au cours des sept premiers mois de l'année.

Parmi les modèles de constructeurs automobiles étrangers, Nissan Canada a enregistré une hausse de ses ventes de 39,2 p. cent en juillet (avec 4036 véhicules), tandis que Toyota connaissait une augmentation plus modeste à 24 p. cent (avec 7993 véhicules). Mazda, pour sa part, a vu ses ventes baisser de 16 p. cent, pour atteindre un total de 4000 camions et automobiles.



Le HMCS Halifax lors de son arrivée à son port d'attache à Halifax.

## MIL Davie pourra encore continuer à assembler ses trois frégates

JACQUES BENOIT

Les chantiers navals MIL Davie, de Lauzon, pourront continuer à assembler leurs trois frégates... malgré le nouveau rebondissement intervenu hier dans la saga judiciaire opposant MIL et la St. John's Shipbuilding, du Nouveau-Brunswick.

«Dans le moment, on travaille. On travaille sur les trois frégates en même temps. On fait une fabrication par modules, et blocs de modules, ce qui fait qu'on peut travailler sur les trois», a en effet indiqué à La Presse la directrice des communications du Groupe MIL, Mme Lillian Eigl.

Maitre d'oeuvre de la conception et de la fabrication des 12 frégates (6,3 milliards de dollars), la St. John's Shipbuilding a voulu, comme on sait, résilier début juillet le sous-traité passé à MIL (400 millions) pour l'assemblage de trois des navires.

Pour s'y opposer, MIL obtenait alors, de la Cour supérieure du Québec, une injonction provisoire. Normalement, n'eût été du geste que vient de faire la St. John's, le même tribunal aurait dû entendre à partir d'hier la demande d'injonction permanente.

Le rebondissement : la St. John's, qui a contesté jusqu'ici sans succès la juridiction de la Cour supérieure dans cette affaire, en a appelé hier devant la Cour d'appel du Québec de la décision de la Cour supérieure comme quoi elle avait, au contraire, juridiction.

L'entreprise du Nouveau-Brunswick, rappelons-le, soutient que le litige relève de la Cour suprême de l'Ontario, au

près de laquelle elle a inscrit précédemment une requête en poursuite contre MIL pour un montant de... 1,7 milliard!

«La Cour d'appel a décidé de revenir avec une décision dans les dix jours», disait hier le porte-parole de MIL.

Quel avantage trouverait la St. John's dans ce changement de juridiction?

Hier, personne de l'entreprise n'était en mesure de faire des commentaires à ce propos, s'il faut en croire son service des relations publiques...

### La situation actuelle

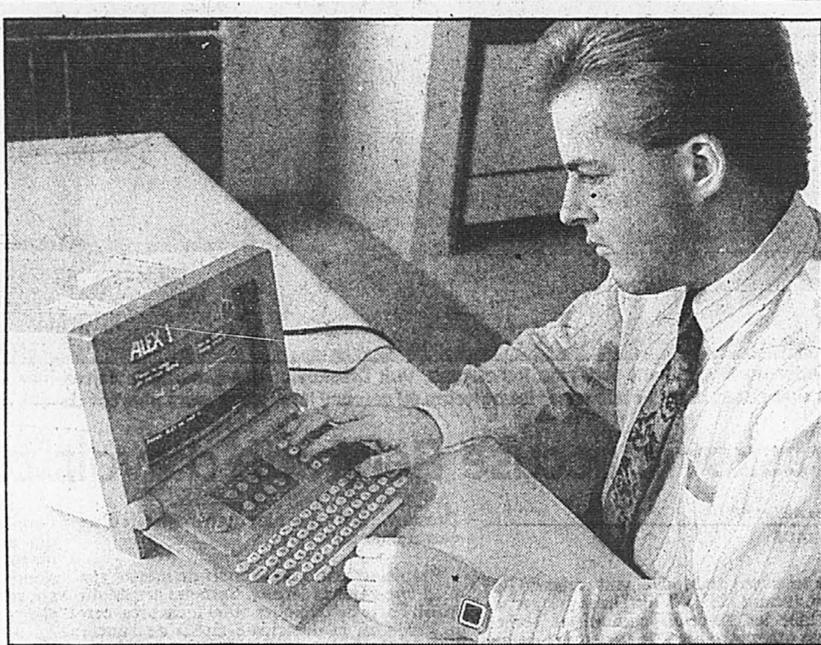
Tout ceci étant, l'injonction provisoire reste en vigueur et la situation demeure pour le moment inchangée.

Mme Eigl: «Le design des frégates, le matériel, etc., tout ça est du ressort de la St. John's Shipbuilding. Nous, on fait juste l'assemblage. Ils nous fournissent les plans, les matériaux, etc. Ils continuent à les fournir.»

Des trois frégates, l'une est beaucoup plus avancée que les autres, et a été mise à l'eau en mai dernier pour ses premiers essais, précise-t-elle. «La livraison se fera vers avril 1993, et on n'aura plus rien à faire, sauf si on reçoit encore 500 demandes de changements par mois de la St. John's Shipbuilding...»

Pour ce qui est des deux autres bâtiments de guerre, on s'attend chez MIL à ce qu'ils soient terminés au début de 1994.

MIL Davie a pour principal actionnaire la SGF (65 p. cent), et pour actionnaire minoritaire (35 p. cent) la société franco-britannique GEC Alsthom.



Bell préparerait pour cet automne la sortie d'Alex «deuxième génération».

## Un deuxième souffle pour Alex

DOMINIC MAURAS

Bell Canada entreprendra, en novembre prochain, une importante offensive de mise en marché afin de procurer un deuxième souffle à son service télématique Alex qui connaît des succès mitigés.

La Presse a appris que des employés de la filiale Médiateil étaient présentement en train de rédiger un rapport interne sur la piètre performance d'Alex (son faible nombre d'abonnés, son coût et son réseau restreint) et les options pouvant permettre à Bell de rattraper

ce poulaïn qui, malgré son jeune âge, a le souffle court.

Dans les coulisses de Bell à Montréal, on prépare pour cet automne la sortie d'Alex «deuxième génération», un nouvel appareil que l'on dit «plus pratique» et qui, entre autres, fusionnerait le combiné téléphonique au terminal Alex. Afin de relever le prestige d'Alex, on discute également une possible annexion au système INET 2000 — réseau télématique offert strictement aux milieux d'affaires et universitaires.

SUITE À LA PAGE B 11

## Sérieux recul des profits de CP

Ouvrant notamment dans le transport ferroviaire, maritime et routier, les produits forestiers, l'hôtellerie et le pétrole, la compagnie Canadien Pacifique Ltée publie à Montréal pour six mois d'activités un bénéfice de 25,6 millions — ou 8 cents l'action — qui est de 86 p. cent moins élevé que celui de 177,8 millions — 56 cents l'action — réalisé dans la première moitié de l'an dernier. Le chiffre d'affaires a été de 5 milliards, une diminution de 3,4 p. cent sur 4,9 milliards précédemment.

Considéré séparément, le 2<sup>e</sup> trimestre a rapporté 30,9 millions, ou 10 cents l'action, contre 101,6 millions ou 32 cents l'action au printemps de 1990. Tout en évoquant un ralentissement général de l'économie, les administrateurs soulignent la faiblesse particulière de la division forestière de CP, dont le déficit d'exploitation a atteint 130,4 millions au semestre, comparativement à un bénéfice de 38,4 millions l'an passé. Ils notent que le recul s'est même confirmé dans les ventes de papier journal au printemps, la compression des budgets de publicité ayant annulé la demande tandis que l'accroissement de l'offre faisait aussi tomber les prix.

## Bourse

MICHEL GIRARD

## Les obligations à escompte: avantageux au plan fiscal

Acheter des obligations à escompte est très avantageux au plan fiscal car l'investisseur pourra réaliser à la revente un gain en capital non imposable... s'il a encore droit à son exonération d'impôt sur les premiers 100 000 \$ de gain en capital.

De plus, l'obligation à escompte offre à l'investisseur un revenu régulier, grâce aux coupons d'intérêt qui y sont greffés. Intérêts habituellement versés à tous les six mois.

Avant d'aller plus loin, il serait important de souligner que l'obligation à escompte renferme les mêmes caractéristiques qu'une obligation ordinaire.

La différence entre l'obligation à escompte et l'obligation ordinaire porte uniquement sur le fait que l'obligation à escompte s'achète au-dessous de sa valeur au pair. Bref, l'obligation à escompte c'est une obligation ordinaire que l'on achète à un prix inférieur à sa valeur nominale.

Exemple: une obligation de 1000 \$ se négocie à sa valeur nominale lorsqu'elle se vend 1000 \$. La valeur nominale de

1000 \$ étant, dans ce cas-ci, le montant qui sera remboursé au détenteur de l'obligation à l'échéance de cette dernière. Mais si la même obligation de 1000 \$ se négocie sur le marché secondaire (un marché organisé entre les courtiers en valeurs mobilières) à un prix de 900 \$, là elle entre dans la catégorie des obligations à escompte.

### Un placement conservateur?

Généralement, les obligations font partie de la catégorie des placements dits «conservateurs». Entrent dans cette catégorie les obligations émises par les divers paliers de gouvernement: gouvernement fédéral, gouvernements provinciaux, municipalités. Sont également considérées comme placements conservateurs les obligations émises par les sociétés d'État, les sociétés de la Couronne et les très grandes entreprises.

Les obligations émises par les compagnies comportent un niveau de risque plus élevé, dépendamment bien entendu de la qualité de la santé financière de la société. Plus la compagnie présente un risque financier, plus haut sera le rende-

ment offert sur les obligations. Toutefois, attention! Encore faut-il que la compagnie puisse verser les intérêts et racheter à l'échéance ses obligations.

### Qualité du produit

Point important: une obligation qui se négocie à escompte n'est pas de qualité inférieure à une obligation qui se négocie à sa valeur nominale ou à prime (c'est-à-dire à un prix supérieur à la valeur nominale). Absolument pas. S'il y a des obligations qui se vendent à escompte c'est tout simplement en raison de la règle de placement qui régit les valeurs à revenu fixe (obligations ordinaires, obligations détachées, coupons détachés, bons du Trésor, débetures, titres hypothécaires, etc.).

Cette règle est la suivante: le cours des valeurs à revenus fixe évolue de façon opposée à l'évolution des taux d'intérêt. Ainsi, lorsque les taux montent, le cours des obligations baisse et vice-versa. Plus précisément, voici ce qui se passe. Quand le rendement d'intérêt du coupon d'une obligation en circulation est inférieur aux taux d'intérêt en vigueur, le marché

fera baisser le cours de l'obligation jusqu'à ce que son rendement global (escompte plus rendement d'intérêt du coupon) soit compétitif.

Un exemple: l'obligation Canada 9% qui vient à échéance le premier mars 2011 et dont la valeur nominale est de 100 \$, se vendait récemment sur le marché secondaire autour de 91 \$ pièce. Dans l'hypothèse où le détenteur conserve ladite obligation jusqu'à son échéance, le rendement annuel global (escompte plus le rendement d'intérêt) atteindra 10,05 %, soit un point de pourcentage de plus que le rendement du coupon d'intérêt.

### Traitement fiscal

L'obligation à escompte bénéficie d'un traitement fiscal privilégié. Les revenus d'intérêt que l'on empoche en encaissant les coupons sont imposés comme n'importe quels revenus d'intérêt perçus à même les instruments financiers comme les certificats de placement garanti, les obligations d'épargne, les dépôts à terme.

Là où l'obligation à escompte se démarque c'est au niveau du profit qui provient de la différence entre le prix d'achat et la valeur nominale obtenue à l'échéance. Remarquez que l'on peut se départir des obligations à escompte quand bon nous semble. Le profit sera basé à ce moment-là sur la différence entre le prix d'achat et le prix de revente lors de l'aliénation de l'obligation.

Ce profit sera imposé non pas comme un revenu d'intérêt mais plutôt comme un gain en capital. Un tel traitement est nettement avantageux même pour les gens qui n'ont plus droit à leur exonération d'impôt sur les gains en capital. Pourquoi? Parce que seulement 75 p. cent du gain en capital est imposable alors que les revenus d'intérêt sont pleinement imposables.

Evidemment, le détenteur d'une obligation à escompte qui a encore droit à son exemption à vie verra son profit exonéré d'impôt. On peut acheter des obligations à escompte par l'intermédiaire de n'importe quel courtier.

Econo-flashes

**Frac retour à la rentabilité de MÉTRO-RICHELIEU**

La compagnie des marchés d'alimentation Métro-Richelieu Inc. publie à Montréal pour 40 semaines d'exercice un bénéfice de 7,3 millions, ou 28 cents l'action, qui se compare avantageusement à la perte de 3,4 millions — ou 30 cents l'action — enregistrée au terme de la période correspondante de l'exercice antérieur. Le chiffre d'affaires a été de 1,7 milliard, un progrès de 1,8 p. cent sur les ventes un an auparavant. Au 3<sup>e</sup> trimestre, la Société a réalisé un bénéfice de 4,1 millions, ou 18 cents l'action, contre un déficit de 1,4 million, ou 12 cents, antérieurement. Les ventes se sont élevées à 690 millions, comparativement à 680 millions. Affirmant que la situation de Métro-Richelieu continue de s'améliorer, les administrateurs de l'entreprise déclarent que leur filiale *La ferme Carnaval Inc.* poursuit avec succès son programme de conversion des magasins de *Super Carnaval* à la nouvelle enseigne *Super C* pour renforcer ses positions dans le secteur des super-magasins à escompte. La Société rapporte aussi que, depuis la mi-juin, ses activités sont affectées par un conflit avec le personnel syndiqué du centre de distribution d'épicerie de la région de Québec.



**Hausse de profits chez Molson**

Les Compagnies Molson annonce pour le premier trimestre une hausse de 15 p. cent de son chiffre d'affaires à 762 millions de dollars. Le bénéfice net s'est accru de 6 p. cent, passant de 37 millions à 39,3 millions. Par action, le bénéfice net est passé de 75 à 71 cents par action, à la suite de l'émission en juillet de 4 millions d'actions de catégorie A. Le bénéfice d'exploitation dans le secteur brassicole a monté de 22 p. cent, tandis que le chiffre d'affaires de Diversey Corporation faisait un bond de 41 p. cent. Le Groupe Malsham, dans le secteur du commerce de détail, a vu son chiffre d'affaires baisser de 6 p. cent. Le trimestre a vu les frais d'intérêts débiteurs passer de 8,7 à 15,4 millions.

**J.S FINANCE CANADA absorbe HECTOR JOLICOEUR Inc.**

Contrôlant déjà une demi-douzaine de compagnies et entreprenant parallèlement un premier appel public à l'épargne, la société québécoise de gestion J.S. Finance Canada Inc. a complété au coût de 6,6 millions l'acquisition de 96 p. cent des actions votantes et participantes de la société Hector Jolicoeur Inc., qui emploie 187 personnes dans la location et le lavage d'uniformes et de lingerie commerciale, domaine où elle occupe 19 p. cent du marché québécois. Jolicoeur Inc. est aussi seule actionnaire de la firme Uniformes Drollet Inc. La société J.S. Finance Canada, qui contrôle déjà et notamment les Investissement Embrygènes, André Lalonde Sports, Fil métallique Major et JS Genebeau Hockey Inc. (Les Harfangs de Beauport), ainsi que les Investissements de Genève Inc., communique en outre qu'elle doit compléter incessamment, par l'intermédiaire des courtiers Lévesque, Beaubien, Geoffrion Inc., un appel public à l'épargne de 4 millions. L'inscription de ses actions privilégiées en Bourse de Montréal serait par ailleurs imminente.

**Un semestre éprouvant pour FOUR SEASONS HOTELS**

Exploitant 23 hôtels de luxe répartis au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et aux Antilles, la société ontarienne *Four Seasons Hotels Inc.* publie à Toronto pour la première moitié de son exercice une perte de 1,9 millions qui contraste durement avec les 8,6 millions du bénéfice réalisé l'an dernier durant la même période. Le déficit par action s'élève à 9 cents, comparativement à un gain de 43 cents précédemment. Le chiffre d'affaires a été de 311,7 millions, soit 3,2 p. cent de moins que les 322,1 millions perçus l'an passé. Considéré séparément, le 2<sup>e</sup> trimestre a permis un profit de 2,1 millions — ou 10 cents l'action — représentant une baisse de 70 p. cent sur les 6,9 millions — ou 34 cents l'action — gagnés au printemps de 1990. Les recettes ont été de 172,1 millions, une baisse de 3,6 p. cent sur 178,6 millions l'an passé. Annonçant la construction de neuf autres établissements, notamment à Paris, Mexico, Tokyo et Singapour, les administrateurs ont imputé le fléchissement des affaires aux perturbations causées par la guerre avec l'Irak ainsi qu'à la récession économique.

**Réorganisation du capital-actions chez DOREL**

Avec un chiffre d'affaires excédant 100 millions et des usines dans plusieurs pays, dont Taiwan et la Grande-Bretagne, les administrateurs de la société Industries Dorel Inc. de Saint-Léonard, qui produit surtout du mobilier et autres articles pour enfants, demanderont le 20 septembre l'approbation des actionnaires à un remaniement du capital-actions qui apporterait la conversion de chaque action ordinaire actuelle en une demi-action de catégorie A à vote plural ainsi qu'une demi-action de catégorie B avec droit de vote subordonné. Les titres avec droit de vote subordonné de catégorie B conféreront une voix chacune et des dispositions de protection prescriront leur convertibilité en actions à vote plural de catégorie A si ces dernières font l'objet d'une offre. Les dirigeants de Dorel estiment que la réorganisation envisagée permettrait le recueil de nouveaux capitaux sans amoindrir significativement l'influence des actionnaires actuels sur la gestion de la Société.



**PETRO-CANADA suscite l'optimisme de l'agence CBRS**

Estimant que cette entreprise pétrolière devrait accéder à la rentabilité d'ici à l'année prochaine, l'agence montrealaise de notation financière *Canadian Bond Rating Service* fait savoir qu'elle confère respectivement aux titres de créances à long et court terme de Pétro-Canada les cotes B plus plus (haut) et A-L (bas), lesquelles « reflètent l'aptitude du sujet à solutionner ses problèmes en dépit des difficultés économiques du moment ». CBRS souligne que Pétro-Canada, qui a récemment procédé à une première émission d'actions représentant 19,5 p. cent de son capital, a pris dans le cours de sa privatisation diverses initiatives favorables. L'agence mentionne la concentration des efforts sur les secteurs les plus immédiatement rentables, une rentabilisation de l'actif des actionnaires et des capitaux supérieure à celle de la concurrence, et la diminution du recours à l'emprunt par la réduction progressive des dépenses en immobilisation.



**Un contrat hollandais pour NORTHERN TELECOM**

Les bureaux londoniens de la compagnie Northern Telecom Ltd. de Mississauga, en Ontario, communiquent la réception d'une commande de matériel de télécommunication d'une valeur approximative de 9 millions pour un programme expérimental dans le service des postes, télégrammes et téléphones de Hollande.

**TRANSCANADA PIPELINES percevra d'autres droits**

L'Office national de l'énergie a autorisé la société TransCanada Pipelines Ltd. à percevoir à compter de ce mois de nouveaux droits pour le transport du gaz naturel à destination de marchés situés au Canada et aux États-Unis. Les nouveaux droits remplacent ceux que TransCanada avait été provisoirement autorisée à exiger depuis le 1<sup>er</sup> janvier et le montant en est de 6,5 p. cent supérieur. Les droits provisoires excédaient eux-mêmes de 12,1 p. cent ceux en vigueur en 1990.

**INTERMODAL CN: nouveau service Montréal-Toronto**

Les administrateurs du Canadien National ont affecté 35 wagons plats au nouveau service qu'*Intermodal CN* a instauré entre Montréal et Toronto en vue d'accroître la part du trafic qu'il entend reprendre aux transports routiers, la formule permettant indifféremment le chargement de camions semi-remorques et de conteneurs, ou des deux en même temps. Appelés *Sprint*, les nouveaux trains quittent simultanément Montréal et Toronto à 12h30 du lundi au vendredi inclusivement. Un porte-parole a précisé que la création du service avait été facilitée par la conclusion, entre le CN et la Région centrale des Travailleurs unis des Transports, d'un accord innovateur autorisant des équipages ferroviaires de deux hommes.

**La reprise se confirme, dit Statistique Canada**

Presse Canadienne  
OTTAWA

La reprise économique semble se confirmer: pour un deuxième mois consécutif, le grand indice composite de l'activité économique a avancé en mai.

Cet indice — qui mesure l'évolution de dix postes de l'activité économique, allant depuis les ventes de meubles jusqu'à la valeur des titres boursiers — a en effet progressé de 0,7 p. cent en mai, à la suite d'un mince gain de 0,1 p. cent en avril, a fait savoir hier Statistique Canada.

Ces progressions d'avril et de mai ont mis fin à une série de 14 reculs mensuels de l'indice principal, structuré de façon à anticiper l'orientation future de l'économie.

Le rapport d'hier, permettant de croire qu'une reprise est en cours, survient après une autre nouvelle stimulante. La semaine dernière, Statistique Canada avait rapporté qu'en mai l'économie avait fortement progressé pour un deuxième mois consécutif.

Le produit national brut, soit la valeur totale de tous les produits et les services générés au Canada a augmenté de 0,6 p. cent en mai, après un gain de 0,9 p. cent en avril.

«Le PNB et l'indice composite principal, publié aujourd'hui, indiquent l'un et l'autre de manière très positive qu'une amélioration fondamentale de l'économie est en cours durant le deuxième tri-

mestre», a remarqué M. Phil Cross, directeur des analyses courantes avec Statistique Canada.

Les gains importants réalisés en avril et mai assurent une croissance de l'économie durant la période d'avril à juin, à moins d'un recul considérable en juin.

**Amélioration générale**

Même si l'économie demeurait stable en juin, l'économie croîtrait encore à un rythme annuel de 5,5 p. cent durant la période d'avril à juin, a pour sa part évalué la Banque royale du Canada.

Bien que le grand indice composite ait été créé pour indiquer l'orientation future de l'économie, il fournit moins un avertissement hâtif d'une prochaine reprise que la menace d'une récession, a souligné M. Cross.

Mais Statistique Canada l'a fait ainsi.

«Nous avons cru qu'il était plus important de prévenir les gens quand ils doivent s'attendre à de mauvaises nouvelles que lorsqu'on peut prévoir de bonnes nouvelles», a-t-il ajouté.

En avril, le gain de l'indice principal avait découlé principalement d'une amélioration du marché de l'habitation et du secteur financier.

Par contre, on peut attribuer la progression de mai à une amélioration assez générale, a souligné Statistique Canada.

Huit des dix postes constituant l'indice principal ont en effet réalisé des gains en mai. On a particulièrement noté en tête une

croissance importante des dépenses à l'habitation ainsi qu'une hausse des titres à la Bourse de Toronto.

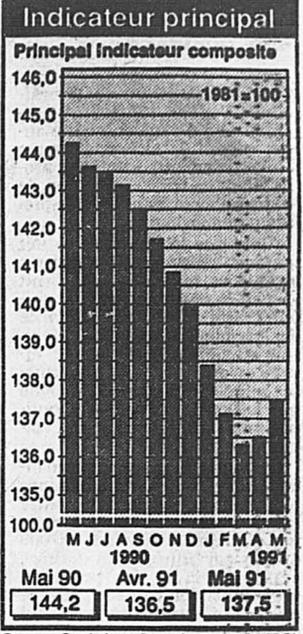
Seules les ventes de meubles et d'appareils ménagers ont enregistré des reculs. Par ailleurs, le nombre d'heures de la semaine moyenne de travail n'a pas changé en mai, au Canada.

«Tout cela ne dit pas grand chose concernant l'avenir de l'économie», a noté M. Cross. «Ça dit plutôt que les récentes améliorations du PNB que nous avons constatées en avril et en mai ne sont certes pas survenues accidentellement.

«Elles reflètent une amélioration profonde de la tendance économique qui ne disparaîtra probablement pas durant le prochain ou les deux prochains mois».

Statistique Canada a déclaré que la version élaguée du grand indice composite, simplifiée de manière à faire disparaître les complications statistiques, a progressé de 0,7 p. cent en mai pour atteindre 137,5 points, comparativement à 136,5 points en avril.

L'indice non élagué a progressé encore plus, soit de 1,3 p. cent à 142,8 points en mai, au regard de 141,0 en avril. Le grand indice composite a été fixé à 100 points en 1981.



Source: Statistique Canada (P.C)

**À VENDRE**  
**2 100 000 \$ prix ferme**

Immeuble indépendant 48000 pi car., sur terrain 84000 pi car., bureaux 4500 pi car. entièrement climatisés, salle d'exposition, cafétéria. Hauteur libre 18', chargement intérieur et extérieur au niveau des camions. Édifice de 2 ans seulement. Occupation immédiate. Tout près de l'intersection Pie-IX et Métropolitain. Hypothèque de 1800000\$. Possibilité de location, loyer abordable.

**J. UDITSKY & COMPANY**  
Courtiers en immeubles exclusifs  
**382-5440**

**FORFAIT-RÉUNION**  
**6450\$** occ. double  
**8595\$** occ. simple (taxes en sus)

Salle de réunion  
3 repas  
Chambre  
2 pauses-santé

**HÔTELLERIE LE DAUPHIN**  
Drummondville et Tracy  
**1-800-567-0995**  
Vos hôtes  
Famille Milot

**TÉLÉCOPIEURS Panasonic**  
À PARTIR DE 695\$

VISITEZ NOTRE SALLE D'EXPOSITION

**ADMACO**  
ÉQUIPEMENTS DE BUREAU, LTÉE  
5525, rue Paré  
Tél.: 341-3020

**Cristofaro SUBARU.**  
QUALITÉ JAPONAISE

**LIQUIDATION DES MODÈLES 1991 NEUFS ET DÉMONSTRATEURS**

2 Justy  
2 Loyale familiale  
1 Loyale berline  
2 Legacy berline HX  
4 Legacy familiale

Pièces et service  
**1571, rue Beaubien Est**  
**Tél.: 270-1159**

**EAGLE 2000 GTX**  
CLASSE INTERNATIONALE  
TECHNOLOGIE JAPONAISE DES PLUS AVANCÉES

Caractéristiques standards:  
Moteur 2 L. 4 cyl.  
Transmission automatique  
4 vit.  
Arbre à cames en tête  
Injection multipoint  
Servodirection  
Servofreins  
Intérieur en tissu  
Sièges inclinables  
Batterie sans entretien  
Système d'échappement en acier inoxydable  
Réservoir 60 L  
Verrous de protection pour enfants à l'arrière  
Télé ouverture du coffre  
Pneus P185/70R14 toutes saisons  
Roue de secours véritable  
Essuie-glaces intermittents  
Radio AM-FM stéréo-cassette  
6 haut-parleurs  
Volant inclinable

Prix original ~~16 119\$~~  
Rabais Chrysler **2 000\$**  
~~14 119\$~~  
Rabais LaSalle Jeep **2 000\$**  
Vous payez **12 119\$\***

Importée de MITSUBISHI  
GARANTIE 5/100  
\*Stock 91594  
\*Frais de transport, préparation et taxes en sus

**Jeep LaSalle Jeep**  
Eagle Jeep Eagle Eagle  
7315 NEWMAN, LASALLE (coin Léger) **595-5995**

*Les fabuleuses berlines Jaguar 1992 sont arrivées...*

*Toutes les 1991 doivent partir!*

L'élégance et la pure joie de conduire vous attendent aujourd'hui chez votre concessionnaire Jaguar. C'est le moment rêvé d'acheter ou de louer une berline Jaguar 1991.

Toutes les berlines 1991 neuves et les voitures d'entreprise et de démonstration vous sont offertes à des prix épatants.

Vous avez maintenant deux excellentes raisons de voir votre concessionnaire Jaguar: les 1992 et les 1991. Mais faites vite. LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES!

**Automobiles Élegante**  
4350 est, boul. Métropolitain, St-Léonard, 374-6550  
**Les Moteurs Décarie**  
55, rue Gince, Ville St-Laurent, 334-9910

## Pas d'investissements au Parc Safari

PAUL DURIVAGE

Malgré une saison « extraordinaire », le Parc Safari d'Hemmingford a dû surseoir cette année encore à son programme d'investissements « tous les profits allant en taxes », aux dires de M. Jean-Pierre Ranger, vice-président au marketing.

Alors que la récession se fait toujours sentir sur le tourisme au Québec, le parc Safari prévoit accueillir environ 360 000 visiteurs cette saison, si la tendance des premiers mois se maintient, soit sensiblement le même niveau qu'au cours des sept dernières années. M. Ranger souligne que le flot de visiteurs est continu, sans pointe causant des embouteillages.

Malgré cet important achalandage, conforme aux prévisions budgétaires, le Parc doit mettre la pédale douce à son programme d'investissement de 400 000 dollars par année. L'an dernier, cette année, et l'an prochain vraisemblablement, seuls les dépenses d'entretien ont été autorisées.

« Tout le profit va en taxes: 10 p. cent en taxes d'amusement, 7 p. cent en TPS et 8 p. cent en TVQ; au total 25 p. cent », calcule M. Ranger. L'homme d'affaires se dit d'accord avec le principe de la TPS, « une taxe très démocratique » qui s'est ajoutée à la facture des visiteurs cette année et n'a jamais revendiqué de subventions gouvernementales. Mais il s'objecte à la taxe d'amusement prélevée par les municipalités de Hemmingford et St-Bernard de Lacolle.

« Nous sommes une entreprise récréative et touristique, mais également culturelle et éducative », argue M. Ranger qui compte sur le gouvernement du Québec pour prendre des mesures d'exception à son endroit, à défaut de pouvoir s'entendre avec les autorités locales habituées à obtenir de gras revenus du Parc.

Le Parc Safari a été fondé par le groupe américain Hardwicke en 1972. Il a été racheté par trois cadres de l'entreprise alors qu'il était en sérieuses difficultés financières.

## D'anciens dirigeants de Steinberg lancent les magasins-entrepôts « Club Biz »

MICHEL VAN DE WALLE  
de la Presse Canadienne

Après presque deux années de silence, des anciens dirigeants de la compagnie Steinberg refont surface à Montréal dans le commerce de détail.

Ils lancent une nouvelle enseigne, le « Club Biz », qui utilise la formule des magasins-entrepôts appliquée cette fois au domaine des fournitures de bureau et produits informatiques. En somme, des « Club Price » de la papeterie, du crayon et du micro-ordinateur.

À la tête du groupe, on retrouve Irving Ludmer, qui fut président de la compagnie Steinberg de 1984 jusqu'à sa vente au Groupe Socanav, de Michel Gaucher, à l'été 1989. M. Ludmer a constitué une compagnie de gestion avec deux ex-hauts dirigeants de Steinberg, Arnold Steinberg et William Cleman.

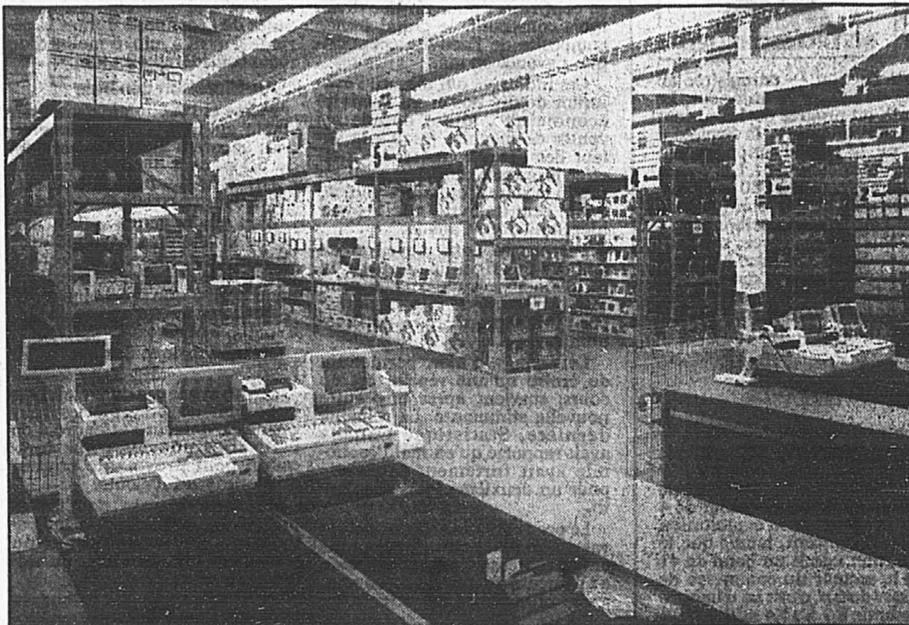
Depuis 18 mois, ils ont travaillé à la mise au point du concept des « Club Biz ». À la tête de cette filiale, présidée par M. Ludmer, on retrouve aussi trois autres anciens dirigeants de Steinberg, soit Marcel Croux, John Cattley et Mark McLaughlin.

Pour lancer l'affaire, ils se sont adjoints les services de Daniel Houde, un ancien directeur des ventes et du marketing à la papeterie Pilon. Incidemment, M. Houde est le premier franchisé de Club Biz dont le magasin ouvre aujourd'hui même, à Saint-Leonard.

« Ce super magasin-entrepôt est le premier et, naturellement, le concept sera rodé et modifié au besoin », déclarait hier Irving Ludmer lors d'une rencontre de presse. « Il est le premier maillon d'une chaîne de super magasins-entrepôts de fournitures de bureau et de produits informatiques au Québec, en Ontario et ailleurs. »

3,5 millions

La mise au point de la formule a exigé un investissement approchant les 3,5 millions. Environ 60 emplois sont créés. M. Ludmer,



Le « Club Biz » utilise la formule des magasins-entrepôts appliquée cette fois au domaine des fournitures de bureau et produits informatiques. En somme, des « Club Price » de la papeterie, du crayon et du micro-ordinateur.

rappelons-le, avait implanté les premiers Club Price au Québec à l'époque où il dirigeait Steinberg et que l'entreprise s'était associée avec l'instigateur de la formule aux États-Unis.

M. Ludmer n'a pas voulu préciser combien de Club Biz le groupe compte ouvrir à moyen terme. Le plan de développement sera déterminé à la lumière de cette première expérience.

De tels magasins-entrepôts offrent des produits de bureau existents depuis cinq ans déjà aux États-Unis. Là-bas, on estime le marché pour ce type de marchandises à 120 milliards. Selon M. Croux, qui est vice-président et directeur-général de Club Biz, le marché québécois serait de l'ordre de 500 millions. Il souhaite

le pouvoir rafter à terme de 20 à 30 p. cent de ce marché.

Les membres

S'il n'est pas nécessaire d'être membre pour acheter chez Club Biz, ce type d'entreprise, pour des motifs stratégiques et de marketing, compte cependant sur ce concept pour s'attacher sa clientèle. Il y aura deux catégories de membres, soit les membres-affaires composés principalement de dirigeants de petites et moyennes entreprises ainsi que les « Biz Plus », recrutés chez les consommateurs ordinaires, les étudiants ou encore ceux qui exploitent un petit bureau à la maison. Il n'en coûte rien pour devenir membre mais les non-membres débourse-tent cinq pour cent de plus pour leurs achats.

Le nombre d'items en inventai-

re est d'environ 3000 et l'entrepôt occupe une surface de 20 000 pieds carrés. On retrouve sur les étagères des crayons à mine comme des micro-ordinateurs en passant par des lampes halogènes et des cafetières de bureau. M. Ludmer prétend que ses prix seront inférieurs de 20 à 70 p. cent, selon les catégories, à ceux pratiqués par les autres détaillants de matériel de bureau.

Selon M. Ludmer, Club Biz peut offrir ces rabais parce que des intermédiaires sont éliminés, la compagnie achetant plusieurs produits directement chez les fabricants. De plus, contrairement à d'autres détaillants, l'entreprise ne produira pas de catalogue coûteux et réduira ses coûts d'acquisition en achetant en grande quantité.

## Arnold Steinberg estime que Steinberg « n'est plus l'ombre de ce qu'il était »

MICHEL VAN DE WALLE  
de la Presse Canadienne

Arnold Steinberg se dit « attristé » par le démantèlement de la compagnie Steinberg depuis que le groupe Socanav en a pris le contrôle, il y a maintenant près de deux ans.

L'ancien vice-président exécutif, responsable de la finance et du développement, estime en effet que l'entreprise n'est plus maintenant que « l'ombre de ce qu'elle était » lorsqu'il l'a quittée, après que Michel Gaucher l'ait acquise en 1989 avec l'appui de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Selon lui, il était évident que l'empire serait progressivement démantelé, compte tenu du prix payé par Socanav et de l'endettement qui en résultait.

Avec les millions de dollars qu'il a obtenus en vendant les actions qu'il détenait dans l'entreprise familiale, M. Steinberg aurait pu prendre sa retraite. Mais il s'est plutôt associé aux anciens dirigeants de la compagnie, soit Irving Ludmer, qui fut le président de Steinberg, et William Cleman, qui dirigea la filiale immobilière Ivanhoe, pour former la compagnie de gestion Cleman, Ludmer, Steinberg inc.

Hier, le groupe annonçait la mise sur pied d'une nouvelle bannière, Club Biz, des magasins-entrepôts qui offriront des fournitures de bureau et des produits informatiques.

En plus des Club Biz, le groupe compte lancer une autre bannière, toujours selon la formule des magasins-entrepôts, en mars prochain. MM. Steinberg et Ludmer gardent le secret sur le marché qu'ils comptent cette fois attaquer. « Les gens vont magasiner aux États-Unis, constate M. Steinberg. Ce que nous voulons faire, c'est de mettre au point de nouvelles formules de mise en marché efficaces qui nous permet-

tront d'être à égalité avec les Américains. »

De son côté, Irving Ludmer, s'il paraissait un peu moins amer en regard de la transaction entourant Steinberg, rappelait que son groupe avait fait une offre de rachat de l'entreprise. « Nous avons lutté contre le démantèlement en faisant notre propre proposition. Nous voulions conserver la compagnie intacte. »

Le groupe de M. Ludmer a néanmoins racheté les casse-croûtes Pik-Nik, autrefois une filiale de Steinberg. Cleman Ludmer Steinberg inc. entend demeurer dans les domaines qu'il connaît, soit la gestion d'établissements spécialisés dans la vente de gros et de détail, le développement immobilier et la restauration.

Un petit Ivanhoe

Sans prétendre reconstituer l'empire qu'il dirigeait auparavant, M. Ludmer aimerait bien rebâtir « un petit Ivanhoe » en utilisant la formule qui a produit de bonnes années chez Steinberg. Avec le temps, le groupe souhaite devenir propriétaire des terrains et immeubles où s'établiraient les commerces qu'il veut développer, comme les Club Biz lancés hier.

À propos du climat politique québécois, M. Ludmer ne semble nullement s'en inquiéter. « Le climat actuel ne me fait pas peur sinon je n'investirais pas des millions ici. Si je n'investis pas ailleurs, c'est que je dois avoir une certaine confiance. »

Même s'il préfère ne pas traiter de sujets politiques, M. Ludmer signale que, quoiqu'il arrive, les PME au Québec ne disparaîtront pas.

## Lavalin-SNC: la Bourse de Montréal est attentive

LISA BINSSE

La Bourse de Montréal suit attentivement l'évolution du dossier Lavalin-SNC. Elle est en contact constant avec les deux entreprises et est en mesure d'agir rapidement au besoin, mais pour le moment elle est d'avis que rien ne justifie son intervention.

Bernard Motulsky, vice-président de la Bourse de Montréal, a déclaré hier que rien ne justifiait un arrêt des transactions du titre de SNC (Lavalin n'est pas inscrite en Bourse), malgré l'état avancé des discussions quant à une fusion imminente, fusion qui pourrait même survenir d'ici la fin de la semaine.

Geoffrey King, du service des relations publiques de la Bourse, a expliqué hier qu'un arrêt des transactions serait cependant de rigueur juste avant l'annonce d'une fusion et ne durerait qu'au plus une couple d'heure pour permettre à la nouvelle de se répandre.

Rappelons que Jean-Luc Trahan, l'attaché de presse du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie a déclaré lundi que le ministre Gérard Tremblay avait « bon espoir » que les problèmes de Lavalin se régleront « avant la fin de la semaine. »

Hier, M. Trahan a dit que le ministre, qui juge important d'avoir au Québec un secteur de génie-conseil d'envergure mondiale, suit de très près les pourparlers, tout en ajoutant: « des pourparlers, on sait quand ça commence, mais pas quand ça finit. »

En bourse

Par ailleurs, la haute direction de SNC se refusait toujours hier à tout commentaire.

La Bourse n'entend pas non plus demander à SNC d'émettre un communiqué à l'intention de ses actionnaires. M. King a précisé que le service de surveillance de la Bourse surveille activement le titre de SNC afin de s'assurer de l'absence de toute anomalie dans le prix et le volume des transactions.

La nouvelle d'une fusion imminente ne semble pas avoir eu des effets sur les actions de SNC et de Lavalin Industries, une des deux filiales de Lavalin inscrites en Bourse, hier à Montréal.

Hier 18110 actions de SNC ont été échangées à Montréal. À la clôture, le titre valait 16 ½ dollars, en baisse de ½. Quant à Lavalin Industries, 7600 actions ont été transigées et à la fin de la journée, la valeur du titre était de 90 cents, soit une diminution de 25 cents comparativement à la veille.

Lavalintech

Lavalintech est l'autre filiale de Lavalin cotée en Bourse mais celle-ci a vu toute transaction sur ses titres interdite vendredi par la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ). Les transactions étaient toujours stoppées hier. La CVMQ a expliqué qu'elle agit ainsi parce que la compagnie n'a pas encore déposé ses derniers résultats financiers. Elle avait jusqu'au 30 juillet pour les remettre à la Commission.

La commission a expliqué qu'en omettant de publier ses états financiers au 31 mai 1991, Lavalintech encourage l'utilisation d'informations privilégiées.

Par ailleurs, Lavalin, dont les problèmes financiers font les manchettes depuis quelques mois, semble avoir trouvé un acquiescement pour MétéoMédia (le canal donnant les prévisions de la météo). Au bureau de Lavalin, on indiquait hier que la firme Peimorex Communications Inc., de Toronto, était très intéressée par cette filiale à 80 p. cent, mais que la transaction n'était pas encore finalisée.

Rappelons que Lavalin avait indiqué, il y a déjà quelque temps, son intention de vendre cette « entreprise très performante ».

OUI! CONDUISEZ UNE VOLVO

pour 19 395 \$\*

- Boîte automatique
- Climatiseur
- Sièges chauffants orthopédiques
- Vitres électriques
- Verrouillage portes central
- Radio AM FM et cassettes et beaucoup plus...



244 DLX  
\* Plus transport. Préparation  
\* Plus peinture métallique

JAG AUTO LTEE

3612, boul. St-Jean, D.-D.-O. 626-8120

Nous sommes ouverts à la négociation.



Il est facile de posséder une BMW maintenant!

Pour quelques jours seulement, le plus gros vendeur BMW du Canada, Canbec, vous facilitera, plus que jamais, l'achat d'une voiture 1991 ou d'une BMW conduite par un de nos administrateurs.

Lundi, mardi et mercredi les 5, 6 et 7 août, Canbec revient avec sa vente « Négociation ». Une fois par année, vous avez la chance d'acheter ou de louer la BMW dont vous avez toujours rêvé pour beaucoup moins que vous croyez. Il y aura plusieurs modèles neufs 1991 dans notre salle de montre en plus de quelques modèles 1990 neufs et de voitures conduites par nos cadres. Vous n'avez qu'à choisir une voiture et après vous négociez le prix. Nous vous faciliterons plus que jamais la chance de retourner chez vous avec l'auto de vos rêves. Ne retardez pas, sinon vous devrez attendre une autre année avant d'avoir la même chance.



Canbec

4090 OUEST, JEAN TALON 731-7871  
Le plus grand concessionnaire au Canada

LE MONDE DE L'ORDINATEUR

386-33 Mhz

- \* 1Mb ram - 8Mb possibles
- \* Floppy 1.2 Mgb
- \* Ports série, parallèle et jeux
- \* Horloge et calendrier
- \* Clavier 101 clés
- \* Contrôleur IDE
- \* Disque dur 44 Mgb/28ms
- \* Alimentation 200 watts CSA
- \* Espace pour coprocesseur
- \* Boîtier "Tower" inter.
- \* façade 5 ouvertures
- \* BIOS AMI d'origine
- \* Moniteur VGA .31
- \* Carte graphique VGA

\$ 1,799.00

Avec Cache 64k

Ordinateurs-Logiciels-Revues

99 Micro Produits

3559 Boul. St-Charles, Kirkland  
Tel: 630-4415

2 500 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE.

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant

22936507

Sinon, composez à Montréal le 251 8688 ou, sans frais, le 1 800 563 8688.

CLUB Multi points

La Presse

LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

## Le maire Dinkins n'a pas encore décidé s'il veut rouvrir le contrat entre la NYPA et Hydro

Presse Canadienne  
NEW YORK

Le maire David Dinkins n'a pas encore décidé s'il doit envoyer au New York Power Authority une demande de remettre à plus tard la signature d'un contrat avec Hydro-Québec.

Un brouillon de lettre, non signé, est parvenu lundi au président du conseil du NYPA, M. Richard Flynn. Il avait été préparé par des membres du personnel de M. Dinkins.

Il suggérait d'améliorer les programmes de conservation d'énergie, plutôt que d'acheter de l'électricité du Québec. Il faisait également mention des «troublantes questions d'environnement et de droits des autochtones» soulevées par le projet de Grande-Baleine.

### Brouillon

M. Dinkins a dit que ce brouillon a été prématurément publié par les médias, puisqu'il ne s'agissait justement que d'un brouillon et non d'un texte définitif.

Une porte-parole du maire, Mme Jennifer Kimball, a fait savoir que M. Dinkins parlera probablement de la question d'Hydro-Québec aujourd'hui.

Les deux parties peuvent dénoncer le contrat de 13 milliards jusqu'en novembre, sans encourir de pénalités financières.



Canadien a enregistré une perte de 99,5 millions pour les six premiers mois de l'année.

## Canadien: des bénéfices en 1993?

Presse Canadienne  
CALGARY

La compagnie de transport aérien Canadien International n'est pas du tout un Titanic coulant dans un océan de dettes après avoir frappé un iceberg appelé récession, s'il faut en croire un porte-parole de la compagnie ainsi qu'un spécialiste du transport aérien.

Selon Ted Larkin, analyste chez Bunting Warburg Inc., Canadien réalisera des bénéfices en 1993.

«Les prix du carburant ainsi que les taux d'intérêt ont baissé», a noté M. Larkin dans une entrevue depuis Toronto.

«Il y a certains facteurs variables qui jouent en leur faveur. Ils ont déjà éliminé des coûts afin de réduire leurs frais généraux. Quand vous entreprenez d'accroître le volume avec des actifs réduits à la base, les dettes glissent très gentiment vers le bas.»

Canadien, filiale de PWA Corp., de Calgary, a enregistré une perte de 99,5 millions pour les six premiers mois de l'année.

Mais Jack Lawless, porte-parole de Canadien, nie qu'il y ait la moindre possibilité de voir le transporteur fermer ses portes ou fusionner avec son concurrent Air Canada.

«Non», a dit M. Lawless, en éclatant de rire à la suggestion que Canadien pourrait faire faillite.

«Il ne sera jamais question pour moi de discuter dans un tel contexte. Nous sommes membres d'une industrie qui traverse une crise. Il ne s'agit pas d'un problème fait sur mesure pour Canadien International.»

M. Lawless a dit que la perte était un reflet de la situation économique du pays.

«Les résultats de la compagnie constituent simplement un baromètre de toute l'industrie (du transport aérien), a-t-il ajouté. Quand les sociétés que nous servons ont des ennuis, nous avons des ennuis. Nous sommes les premiers à être touchés et les derniers à remonter la pente.»

Il avait fallu 18 mois à Canadien pour se remettre de la récession du début des années 1980, a rappelé M. Lawless.

Les prix du carburant ont flambé à la veille du conflit du Golfe et, au même moment, les gens ont décidé de ne pas prendre l'avion parce qu'ils craignaient les attentats terroristes, a-t-il expliqué. Entre-temps, les compagnies canadiennes réduisaient le nombre de leurs voyages afin de réaliser des économies.

L'entrée en vigueur de la taxe de sept p. cent sur les biens et services, a dit M. Lawless, a aussi contribué aux malheurs de l'industrie du transport aérien.

Dans un effort pour couvrir ses coûts d'exploitation, PWA a annoncé la vente de trois Airbus A-310-300 à une société de San Francisco pour 150 millions, et prévoit en vendre deux autres.

M. Lawless a noté que Canadien avait aussi établi la liste de 90 pilotes, 175 employés d'entretien et jusqu'à 200 employés de bord dont les emplois seront éliminés d'ici la fin de l'année.

«Nous ne pouvons pas affirmer comme ça qu'il n'y aura pas d'autres mises à pied, a-t-il dit. Nous ignorons quand ce carrousel qui nous emporte s'arrêtera et à quel point les choses iront encore mal.»

## La pêche à Terre-Neuve: une activité sociale, soutient un expert français

Presse Canadienne  
NEW YORK

Un témoin expert de la France a affirmé, hier, que la pêche «quelque peu archaïque» le long des côtes de Terre-Neuve «se justifie plus du point de vue social que du point de vue économique».

«Tous ceux qui sont familiers avec la région connaissent l'expression 10-42, a déclaré le professeur Michel Eisemann au tribunal international chargé de délimiter une zone de pêche autour de l'archipel St-Pierre-et-Miquelon. Cela veut dire qu'il faut pêcher pendant 10 semaines pour devenir admissible à des allocations du gouvernement pour les 42 autres semaines de l'année.»

La côte sud de Terre-Neuve «ne retire pas sa subsistance de la pêche, même si elle pratique la pêche», a-t-il ajouté.

La semaine dernière, le Canada a soutenu de son côté que c'est la fonction publique (le tiers des adultes sur le marché du travail sont des bureaucrates) et le tourisme, non la pêche, qui constituent la véritable économie de St-Pierre-et-Miquelon.

L'archipel français réclame une zone de pêche de 200 milles marins, mais le Canada soutient que 12 milles marins seraient suffisants. La cause se déroule devant cinq arbitres, dont M. Allan Gotlieb, ancien ambassadeur du Canada à Washington.

La zone disputée est extrêmement riche en poisson, pouvant en produire pour des dizaines de millions de dollars chaque année. Il a également été question qu'il pouvait s'y trouver du pétrole et du gaz naturel, mais les deux pays ont minimisé l'importance possible de tels gisements.

**Lebeau**  
VITRES D'AUTOS  
ET BIEN PLUS ENCORE...

### AVEZ-VOUS MANQUÉ À L'APPEL DERNIÈREMENT...

**MOTOROLA**  
TÉLÉPHONE CELLULAIRE  
Modèle 8000M - Portatif

- 90 minutes de conversation
- 14 heures en attente de réception d'appels.
- Plusieurs options disponibles.
- Garantie 3 ans

**595\$\***

**TÉLÉPHONE CELLULAIRE**  
Modèle CMT 410A

- Téléphone mobile
- Option mains libres incluse
- Garantie 3 ans

**395\$\***  
Installation en sus.

**AUDIOVOX**

\*L'offre n'est valable exclusivement que si l'appareil est installé et activé par Lebeau.

<b>MONTRÉAL</b>	Terrebonne 471-2825	Granby 378-0181
rue Jean-Talon Est 252-8308	<b>RIVE-SUD</b>	Hull 776-3185
rue Papineau 273-8861	Longueuil 677-9136	Joliette 753-7451
boul. Pie IX 325-0562	Greenfield Park 656-7180	Lafontaine 436-5710
rue St-Jacques Ouest 489-8221	Châteauguay 692-1516	Mont-Laurier 634-6151
<b>MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN</b>	St-Bruno 441-2879	St-Hyacinthe 774-6844
Côte Vertu 336-7840	St-Jean 348-9245	Ste-Agathe 326-2882
Ile Perrot 453-0506	Sorel 742-1060	Shawinigan 539-8331
LaSalle 363-1204	<b>EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL</b>	Sherbrooke 563-8242
Pontreux-Tremblay 645-9261	Blainville 437-5876	(2 succursales) 822-2626
Pontreux-Claire 694-3310	Cowansville 263-5191	Trois-Rivières 378-2791
Pierrefonds 421-9630	Drummondville 478-4911	Valleyfield 371-1540
<b>RIVE-NORD</b>	Gatineau 568-2266	Victoriaville 752-4593
Chomedey 688-3751		
Pont-Viau 663-9510		
Repentigny 582-0020		
St-Eustache 491-7100		

L'offre est valide jusqu'au

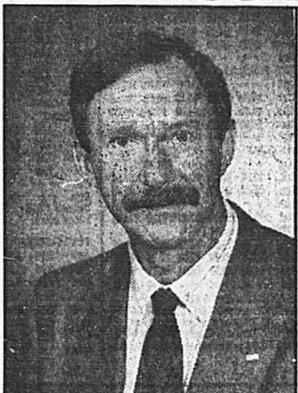
**HEURES D'ACCUEIL** du lundi au vendredi de 8h à 17h30  
samedi de 8h à 16h

**CANTEL AGENT AGRÉÉ**

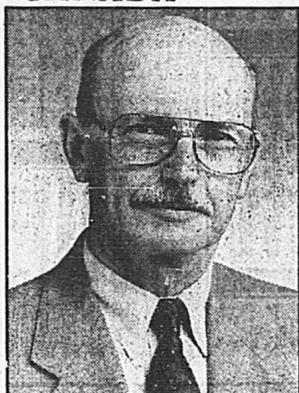
## CGA CANADA



Marcel Hardy, f.c.g.a.



Ronald J.-G. Bourque, f.c.g.a.



Ronald W. Pickerill, m.b.a., f.c.g.a.



Douglas J. MacDonald, c.g.a. (hon.)

Marcel Hardy, f.c.g.a., de la ville de Québec, a été élu président de la Certified General Accountants' Association of Canada (CGA-Canada) lors de la 78e assemblée générale annuelle qui a été tenue récemment à Ottawa. Monsieur Hardy est associé directeur du cabinet Hétu Hardy à Québec, qui est affilié au cabinet national de c.g.a. Porter Hétu. Monsieur Hardy est également ancien président de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec. Il succède à J. Glen Whaley, f.c.g.a., de Mississauga, Ontario, à la présidence.

Ont également été élus pour siéger au Comité administratif: au poste de premier vice-président, Ronald J.-G. Bourque, f.c.g.a., du Nouveau-Brunswick, doyen de la faculté de comptabilité, finance et traitement de l'information à l'université de Moncton; au poste de second vice-président, Ronald W. Pickerill, m.b.a., f.c.g.a., de la Colombie-Britannique, contrôleur adjoint, B.C. Telephone Company; au poste de trésorier, Jacques Hétu, f.c.g.a., du Québec, associé directeur du cabinet Hétu Hardy à Québec, qui est affilié au cabinet national de c.g.a. Porter Hétu; Beverly G. Campbell, f.c.g.a., de l'Ontario, directrice d'Equity Concepts et David G. Nolke, c.m.a., f.c.g.a., de l'Alberta, associé du cabinet de c.g.a. Nolke & Co., sont les membres du Conseil d'administration siégeant au Comité administratif.

Douglas J. MacDonald, c.g.a. (hon.) continue à occuper les postes de vice-président directeur et de secrétaire. Le Conseil d'administration de CGA-Canada se composera en outre des personnes suivantes: Maureen Holloway, f.c.g.a., Allan R. Kerfoot, f.c.g.a., et P. Bruce McConnachie, c.g.a., de la Colombie-Britannique; Cliff S. Isaak, f.c.g.a., de la Saskatchewan; Donna L. Price, c.g.a., du Manitoba; Ron F.J. Browne, f.c.g.a., Gary A. Porter, f.c.g.a., Fred G. Whitley, f.c.g.a. et William Winstanley, f.c.g.a., de l'Ontario; Louis LeBrun, c.g.a., Jean Précourt, f.c.g.a. et Rénéald Vigneault, f.c.g.a., du Québec; Phillip A. Rafuse, f.c.g.a., de la Nouvelle-Écosse; Aaron G. Poole, f.c.g.a., de l'Île-du-Prince-Édouard; et Winston Morris, c.g.a., de Terre-Neuve. Les délégués sans droit de vote sont: W. Grant Hinchey, f.c.g.a., des Territoires du Nord-Ouest; J. Bendix Andersen, c.g.a., du Yukon; J. Les Paul, f.c.g.a., région des Prairies et Vernon A. Card, c.g.a., région de l'Atlantique.

Avec ses associations provinciales et territoriales et sa section étrangère, CGA-Canada représente 40 000 c.g.a. et étudiants. L'Association est responsable de la gestion du Programme 90, un programme de formation intégrant l'informatique qui lui a valu une réputation mondiale, et elle préconise l'établissement d'un organisme national indépendant de normalisation de la comptabilité et de la vérification. CGA-Canada envoie des délégués et des conseillers représentant la profession comptable canadienne à la Confédération des comptables d'Asie et du Pacifique, au Comité international de normalisation de la comptabilité et au Conseil de la Fédération internationale des comptables.

# LE LUXE DE LA LINCOLN. LE LUXE DU CHOIX.

### LA LINCOLN TOWN CAR 1991

En plus du luxe légendaire de la Lincoln, notre programme Location Tapis Rouge vous offre maintenant un autre luxe. Le luxe du choix. Profitez du programme Location Tapis Rouge de 36 mois sur la Lincoln Town Car, la voiture de luxe la plus silencieuse au monde, pour seulement 774\$ par mois.

774\$\*

PAR MOIS.

### LA LINCOLN CONTINENTAL 1991

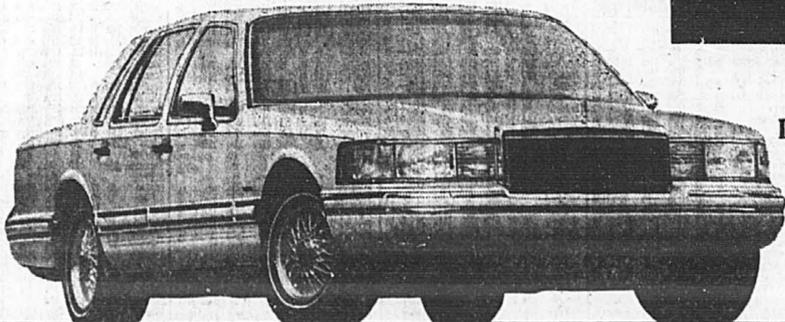
Ou bien choisissez le même programme de location, et ses mensualités fort raisonnables, sur la Lincoln Continental, l'une des voitures de luxe les plus perfectionnées au monde. N'oubliez pas de consulter votre concessionnaire pour plus de détails sur les tarifs de nos programmes de location de 24 mois applicables à tous nos véhicules de luxe. Avec notre programme Location Tapis Rouge, vos versements mensuels seront de beaucoup inférieurs à ceux d'un achat ordinaire financé sur la même période.

EN PLUS, l'achat ou la location du luxe de la Lincoln vient avec un autre privilège de choix: le programme d'assistance routière Lincoln d'une durée de trois ans. Celui-ci comprend:

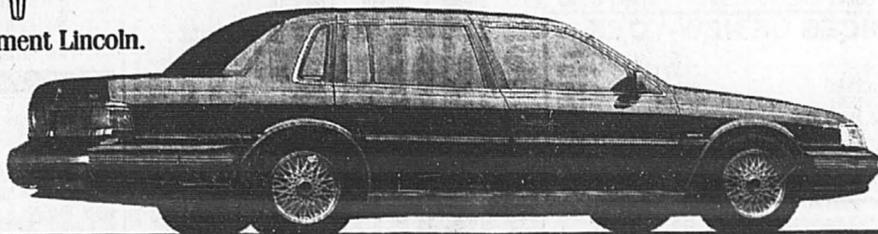
- le service de dépannage, 24 heures par jour
- le remboursement des déplacements d'urgence
- un numéro d'assistance téléphonique 1-800.



Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Lincoln.



L'engagement Lincoln.

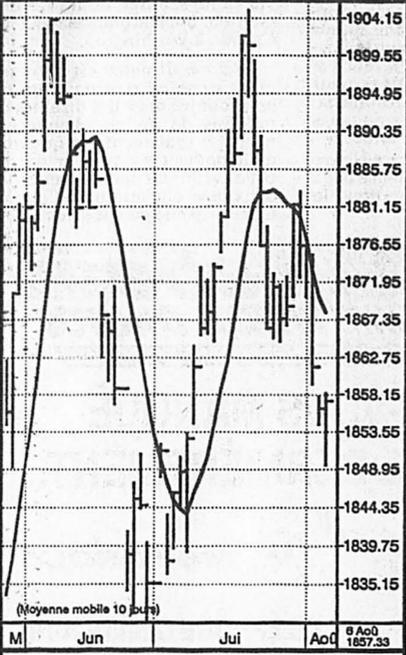


\* Pour la Town Car, l'offre est basée sur un bail de 36 mois avec mise de fonds de 1000\$. L'offre sur la Continental est basée sur un bail de 36 mois avec mise de fonds de 1363\$. Transport, immatriculation, assurance, taxe d'accise, TVP et TPS sur la mise de fonds et sur les mensualités sont en sus. Dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Certaines restrictions quant au kilométrage s'appliquent. Chez les concessionnaires participants. Les concessionnaires peuvent louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 1858.30
Fermeture: 1857.33
Bas: 1849.38



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 3636000

Table of market indices: MARCHÉ BANCAIRE (XCB), HYDROCARBURES (XCO), MINES/MÉTALLS (XCM), etc.

INDICES DE MONTRÉAL
MARCHÉ BANCAIRE (XCB) 1857.33
HYDROCARBURES (XCO) 1436.98

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention « \$ » apparaît.

Div (1) = Dividende par action sur une base annuelle.
C/B (1) = Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.

Ventes = En unités sauf si la mention « h » (centaines) apparaît.
Achats = En unités sauf si la mention « h » (centaines) apparaît.

Haut = Sommet atteint par le titre au cours de la période.
Bas = Plancher touché par le titre au cours de la période.

Form. = Formations de l'année.
Ch. = Variation par rapport au cours de fermeture de la séance précédente (lot régulier).

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

EXPLICATION DES CODES

BORSES DE MONTRÉAL ET TORONTO

p ou o = Titre assujéti à une réglementation spéciale.
d = Dividende en action.

z = Lot brisé.
Wt ou w = Bon de souscription (Warrant).

pr = Action privilégiée.
q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

g = Dividende en dollars canadiens.
e = Dividende extraordinaire.

t = Dividende spécial faisant suite à une liquidation.
c = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire.

s = Paiement suspendu du dividende.
x = Après fractionnement d'actions.

Ex- = Ex-dividende.
Nouveau = Nouveau titre de l'année.

pl = Action privilégiée.
pf = Bon de souscription.

ps = Suspension des transactions.
vi = Situation de faillite.

BORSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens.
e = Dividende extraordinaire.

t = Dividende spécial faisant suite à une liquidation.
c = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire.

s = Paiement suspendu du dividende.
x = Après fractionnement d'actions.

Ex- = Ex-dividende.
Nouveau = Nouveau titre de l'année.

pl = Action privilégiée.
pf = Bon de souscription.

ps = Suspension des transactions.
vi = Situation de faillite.

LES GRAINS

Winnipeg (contrats en tonnes)

MARCHÉ À TERME

Lin, Maïs, Orge, etc.

Chicago

Maïs, Orge, etc.

Seigle

Maïs, Orge, etc.

Blé

Maïs, Orge, etc.

Maïs

LES GRAINS

Winnipeg (contrats en tonnes)

MARCHÉ À TERME

Lin, Maïs, Orge, etc.

Chicago

Maïs, Orge, etc.

Seigle

Maïs, Orge, etc.

Blé

Maïs, Orge, etc.

Maïs

LA DIVISION INTERNATIONALE À MONTRÉAL

(SOCIÉTÉS FRANÇAISES)

Table of international companies: Alcatel, Alstom, etc.

INDICES DE NEW-YORK

COMPOSÉ INDUSTRIELLES TRANSPORTS SERVICES PUBLICS FINANCE

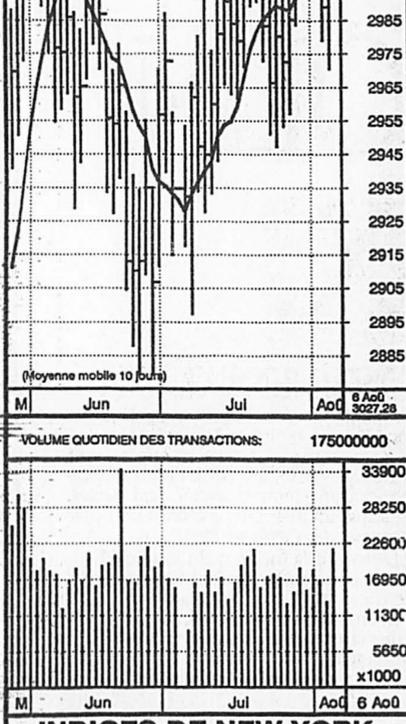
Ferm. 213.71, Var. +2.72

Ferm. 289.27, Var. +3.69

Ferm. 180.84, Var. +1.82

Ferm. 92.28, Var. +1.02

Ferm. 156.02, Var. +1.78



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 175000000

Table of New York indices: AAR, ACA, etc.

INDICES DE NEW-YORK

Table of New York indices: AAR, ACA, etc.

INDICES DE NEW-YORK

Table of New York indices: AAR, ACA, etc.

Table of New York indices:

TORONTO

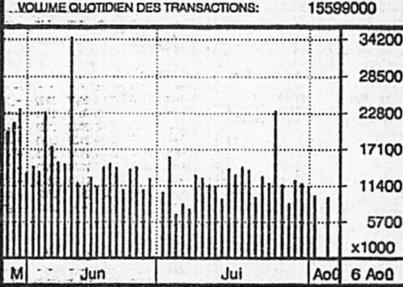
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Table with 2 columns: Haut: 3518.89, Fermeture: 3515.35, Bas: 3506.23. Lists various market indicators and their values.

(indice composé 300 litres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 15599000



INDICES DE TORONTO

Table listing various market indices such as 300/COMPOSÉ, MINES ET MÉTAUX, PÉTROLE ET GAZ, INDUSTRIELLES, AÉRIENNES, PAPIÈRES, CONSOMMATION, IMMOBILIER, TRANSPORT, PIPELINES, SERV. PUBLICS, COMMUNICATIONS, DÉTAIL, GESTION, HAUTE TECHNOLOGIE, and their corresponding values and changes.

INDICE TSE 35

Table for the TSE 35 index, showing the current value (193.53), change (-0.26), and other metrics like volume and high/low.

source: Info-Bourse Inc.

Large table of stock market data for various companies, including ticker symbols, current prices, and percentage changes. Columns include 'Ventes', 'Hautes', 'Basses', 'Form.', and 'Net'.

Large table of stock market data for various companies, continuing from the previous table. Columns include 'Ventes', 'Hautes', 'Basses', 'Form.', and 'Net'.

Large table of stock market data for various companies, continuing from the previous table. Columns include 'Ventes', 'Hautes', 'Basses', 'Form.', and 'Net'.

Large table of stock market data for various companies, continuing from the previous table. Columns include 'Ventes', 'Hautes', 'Basses', 'Form.', and 'Net'.

VOLUME: 9 900 000

INDICE GÉNÉRAL FERMETURE 568 22 - 078

Table of stock market data for various companies, including ticker symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies, including ticker symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies, including ticker symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies, including ticker symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies, including ticker symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies, including ticker symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies, including ticker symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies, including ticker symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies, including ticker symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for various companies, including ticker symbols, prices, and changes.

La bourse en bref

Table with 2 columns: MONTREAL and TORONTO. Rows include Volume, Actions trans., Gains, Pertes, Inchangées, Hauts 91, Bas 91, and Valeurs les plus actives.

Table with 2 columns: NEW YORK and NASDAQ. Rows include Volume, Actions trans., Gains, Pertes, Inchangées, Hauts 91, Bas 91, and Valeurs les plus actives.

Table with 2 columns: Indices Standard & Poor's. Rows include Composite, Industrielles, Banques, Assurances, Finances, Transports, Services pub., and Indices Dow Jones.

LES DEVISES

Table of exchange rates for various currencies including US Dollar, British Pound, Japanese Yen, and others.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)

Table of stock market activity in Toronto, listing various stocks and their prices.

AMÉRICAIN

Table of American stock market activity, listing various US stocks and their prices.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance and prices, listing various fund names and their values.

CONTRAT A TERME SUR OBLIGATIONS DU GVT DU CANADA

Table of Canadian government bond futures contracts, including terms and prices.

LES OBLIGATIONS

Table of various bonds and their market prices.

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government securities and their prices.

MONEY MARKET

Table of money market rates and financial indicators.

CONTRAT A TERME DE TITRES FINANCIERS

Table of financial instrument futures contracts, including various securities and their terms.

PROVINCIAL

Table of provincial government bonds and their prices.

CORPORATIONS

Table of corporate bonds and their market prices.

INDICES STANDARD & POOR DES OPTIONS DE CHICAGO

Table of Standard & Poor's Chicago options indices and their values.

OPTIONS SUR L'OR

Table of gold options contracts, including terms and prices.

DENREES AGRICOLES

Table of agricultural commodity prices and trends.

INDICES STANDARD & POOR DES OPTIONS DE CHICAGO

Table of Standard & Poor's Chicago options indices and their values.

TITRES AU COMPTANT (DE TORONTO)

Table of cash stock prices in Toronto, listing various companies and their share prices.

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

Table of financial reports for various companies, including sales, profits, and dividends.

INDICES STANDARD & POOR DES OPTIONS DE CHICAGO

Table of Standard & Poor's Chicago options indices and their values.

TITRES AU COMPTANT (DE TORONTO)

Table of cash stock prices in Toronto, listing various companies and their share prices.

Advertisement for 'Un super grand coeur, ça se montre.' featuring a cartoon character and text about a natural, everyday product.

# 280 millions pour consolider le dollar canadien

Presse Canadienne  
OTTAWA

■ L'opération de consolidation du dollar canadien menée par le gouvernement fédéral, le mois dernier, a coûté environ 280 millions US, indiquent les données du ministère des Finances sur les réserves de devises.

Les mesures incluent tant l'intervention gouvernementale officielle ont fait baisser les réserves de devises — ce fonds spécial constitué de dollars US, d'or et autres devises étrangères — de 280 millions US en juillet.

Ces mesures incluent tant l'intervention gouvernementale officielle ont fait baisser les réserves de devises — ce fonds spécial constitué de dollars US, d'or et autres devises étrangères — de 280 millions US en juillet.

ancer les activités des ambassades, par exemple, ou acheter des biens aux États-Unis.

Le dollar canadien a régressé de plus de 0,75 cents US le mois dernier, dans la foulée des allégations de corruption politique à l'encontre de 13 conservateurs fédéraux, deux dirigeants et un ex-dirigeant de la Gendarmerie royale du Canada.

Les cambistes ont dit alors que la Banque du Canada était intervenue massivement sur les marchés des changes pour freiner la chute du dollar, en mettant ses réserves de devises à contribution pour acheter des dollars canadiens en faible demande.

En dépit de cette intervention, les réserves totales de devises ont finalement augmenté en juillet, passant de 17,13 milliards US à la fin de juin à 17,40 milliards US à la fin de juillet, soit une hausse de 264 millions.

## MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Options et prix Août	Sept.						
AluFr 22 1/2	27 1/2						
AluFr 28 1/2	33 1/2						
AluFr 34 1/2	39 1/2						
AluFr 40 1/2	45 1/2						
AluFr 46 1/2	51 1/2						
AluFr 52 1/2	57 1/2						
AluFr 58 1/2	63 1/2						
AluFr 64 1/2	69 1/2						
AluFr 70 1/2	75 1/2						
AluFr 76 1/2	81 1/2						
AluFr 82 1/2	87 1/2						
AluFr 88 1/2	93 1/2						
AluFr 94 1/2	99 1/2						
AluFr 100 1/2	105 1/2						
AluFr 106 1/2	111 1/2						
AluFr 112 1/2	117 1/2						
AluFr 118 1/2	123 1/2						
AluFr 124 1/2	129 1/2						
AluFr 130 1/2	135 1/2						
AluFr 136 1/2	141 1/2						
AluFr 142 1/2	147 1/2						
AluFr 148 1/2	153 1/2						
AluFr 154 1/2	159 1/2						
AluFr 160 1/2	165 1/2						
AluFr 166 1/2	171 1/2						
AluFr 172 1/2	177 1/2						
AluFr 178 1/2	183 1/2						
AluFr 184 1/2	189 1/2						
AluFr 190 1/2	195 1/2						
AluFr 196 1/2	201 1/2						
AluFr 202 1/2	207 1/2						
AluFr 208 1/2	213 1/2						
AluFr 214 1/2	219 1/2						
AluFr 220 1/2	225 1/2						
AluFr 226 1/2	231 1/2						
AluFr 232 1/2	237 1/2						
AluFr 238 1/2	243 1/2						
AluFr 244 1/2	249 1/2						
AluFr 250 1/2	255 1/2						
AluFr 256 1/2	261 1/2						
AluFr 262 1/2	267 1/2						
AluFr 268 1/2	273 1/2						
AluFr 274 1/2	279 1/2						
AluFr 280 1/2	285 1/2						
AluFr 286 1/2	291 1/2						
AluFr 292 1/2	297 1/2						
AluFr 298 1/2	303 1/2						
AluFr 304 1/2	309 1/2						
AluFr 310 1/2	315 1/2						
AluFr 316 1/2	321 1/2						
AluFr 322 1/2	327 1/2						
AluFr 328 1/2	333 1/2						
AluFr 334 1/2	339 1/2						
AluFr 340 1/2	345 1/2						
AluFr 346 1/2	351 1/2						
AluFr 352 1/2	357 1/2						
AluFr 358 1/2	363 1/2						
AluFr 364 1/2	369 1/2						
AluFr 370 1/2	375 1/2						
AluFr 376 1/2	381 1/2						
AluFr 382 1/2	387 1/2						
AluFr 388 1/2	393 1/2						
AluFr 394 1/2	399 1/2						
AluFr 400 1/2	405 1/2						
AluFr 406 1/2	411 1/2						
AluFr 412 1/2	417 1/2						
AluFr 418 1/2	423 1/2						
AluFr 424 1/2	429 1/2						
AluFr 430 1/2	435 1/2						
AluFr 436 1/2	441 1/2						
AluFr 442 1/2	447 1/2						
AluFr 448 1/2	453 1/2						
AluFr 454 1/2	459 1/2						
AluFr 460 1/2	465 1/2						
AluFr 466 1/2	471 1/2						
AluFr 472 1/2	477 1/2						
AluFr 478 1/2	483 1/2						
AluFr 484 1/2	489 1/2						
AluFr 490 1/2	495 1/2						
AluFr 496 1/2	501 1/2						
AluFr 502 1/2	507 1/2						
AluFr 508 1/2	513 1/2						
AluFr 514 1/2	519 1/2						
AluFr 520 1/2	525 1/2						
AluFr 526 1/2	531 1/2						
AluFr 532 1/2	537 1/2						
AluFr 538 1/2	543 1/2						
AluFr 544 1/2	549 1/2						
AluFr 550 1/2	555 1/2						
AluFr 556 1/2	561 1/2						
AluFr 562 1/2	567 1/2						
AluFr 568 1/2	573 1/2						
AluFr 574 1/2	579 1/2						
AluFr 580 1/2	585 1/2						
AluFr 586 1/2	591 1/2						
AluFr 592 1/2	597 1/2						
AluFr 598 1/2	603 1/2						
AluFr 604 1/2	609 1/2						
AluFr 610 1/2	615 1/2						
AluFr 616 1/2	621 1/2	AluFr 616 1/2	621 1/2	AluFr 616 1/2	621 1/2	AluFr 616 1/2	621

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



**Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**

- Milieu de travail sans fumée
- Employeur pratiquant la discrimination positive

**Région de Yellowknife**

Yellowknife, communauté moderne de 14 000 habitants, offre un excellent milieu professionnel, une grande variété de loisirs et de sports, des activités communautaires et familiales ainsi qu'un choix surprenant d'activités culturelles.

**Coordinateur(trice) du service d'information en français**

Yellowknife, T.N.-O.

Relevant du ministère de la Culture et des Communications, le(la) titulaire mettra sur pied un système d'information sur les services en français et en assurera le fonctionnement. Les responsabilités comprennent notamment l'identification des éléments du système, l'élaboration des lignes directrices et des procédures relatives à la cueillette de matériel, l'analyse statistique, la cueillette des données et la rédaction de rapports. De plus il(elle) renseignera le public en général et les ministères sur les programmes et sur les services disponibles en français.

Les candidat(e)s doivent pouvoir s'exprimer couramment en français et en anglais. Ils(elles) devront posséder un diplôme en relations publiques ainsi que des années d'expérience pertinentes. On prendra en considération des expériences équivalentes. Le traitement annuel initial est de 41 624\$.

N° de réf. 1-2069EW-LPR

Date limite : le 16 août 1991

Écrire à l'adresse suivante : Department of Personnel, Government of the N.W.T., Scotia Centre, 8th floor, Yellowknife, N.W.T. X1A 2L9

Télécopieur : (403) 873-0235

Les avantages sociaux comprennent l'allocation de logement, l'aide au titre des déplacements pour congé annuel, les frais de réinstallation, l'assurance collective et le régime de rente indexée.



**REPRÉSENTANTS CRÉDIT-BAIL**

**Fonction**

• À ce titre, vous serez responsable du développement et de la croissance de notre portefeuille de crédit-bail et de contrats de vente conditionnelle dans le marché des moyennes et grandes entreprises.

**Exigences**

- Vous détenez un diplôme d'études universitaires ou collégiales en administration ou dans une discipline appropriée.
- Vous possédez une expérience dans le milieu de la vente. (Quelques années d'expérience dans le domaine financier serait un atout.)
- Vous vous distinguez par votre sens de la vente mais surtout par votre autonomie et votre détermination à atteindre des résultats.
- Une bonne connaissance de la langue anglaise constitue un atout.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 23 août 1991 au soin de:

Monsieur Richard Goulet  
Vice-président  
LOCATION D'EQUIPEMENT TRIATHLON  
9900, boul. Cavendish, Suite 306  
St-Laurent (Québec) H4M 2V2

**Directeur régional**

**Industrie de la décoration**

Notre client, l'une des entreprises dans l'industrie de la décoration les plus renommées et les plus respectées du Canada, est actuellement à la recherche d'un directeur régional pour ses activités du Québec. Basé(e) à Montréal, vous serez responsable de la direction d'une équipe de ventes tout en assumant la responsabilité de ventes pour les comptes clés et les nouveaux programmes.

Parfaitement bilingue, vous avez une expérience dans la vente couronnée de succès et avez accompli de bons résultats avec une croissance remarquable en dirigeant et développant une équipe de ventes. L'expérience des marchés de distributeurs et d'entreprises à forfait est souhaitable mais pas obligatoire.

Veillez envoyer votre curriculum vitae, en citant la référence #805, discrétion garantie, à :

**ADLINK CONFIDENTIAL**  
ADVERTISING SERVICES  
478 Queen Street East, Suite 201  
Toronto, Ontario M5A 1T7  
Tous les curriculum vitae sont transmis à notre client. Veuillez joindre une liste de sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas envoyer votre curriculum vitae.

**À tous nos annonceurs, merci de bien vouloir retourner un accusé de réception aux postulants.**



**CARRIÈRES EN INFORMATIQUE**

COMPUCENTRE est un pionnier de la micro-informatique au Québec et un chef de file de la mise en réseau. Nous prenons une croissance importante et recherchons du personnel qualifié à bien servir notre clientèle grandissante:

**Informaticien(ne) - intégration des systèmes:**

Formation collégiale, 2 ans d'expérience Novell, une désignation CNE Novell serait un avantage.

**Technicien(ne) - support à la clientèle:**

Formation technique, connaissance du matériel et logiciel micro-informatique, 1 an d'expérience en micro-informatique.

Nous offrons un environnement de travail jeune et dynamique, une rémunération en fonction des qualifications et de l'expérience et une gamme complète d'avantages sociaux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

**COMPUCENTRE**

Centre d'affaires professionnel  
1000 ouest, rue St-Antoine, bureau 400  
Montréal (Québec) H3C 3R7

À l'attention de: M. Joseph Cambria



**Infographiste**

- Est créatif, dynamique, bilingue et autonome
- A une expérience minimale de deux ans en environnement Macintosh
- A le sens de l'initiative et des responsabilités
- Aime travailler en équipe.

**Chargé de production**

- Planifie, coordonne et supervise la production imprimée
- A le sens de l'organisation et communique facilement
- Connait l'environnement Macintosh
- Est parfaitement bilingue
- Sait négocier avec les fournisseurs
- A une expérience minimale de 5 ans dans la gestion de dossiers.

- Nous offrons des salaires compétitifs et une gamme complète d'avantages sociaux.
- Si vous possédez ces qualifications, veuillez communiquer avec nous pour un rendez-vous au (514) 277-5552.
- Curriculum vitae et portfolio sont nécessaires pour l'entrevue.
- Les dossiers seront traités en toute confidentialité.

**Vasco design**

**CONTRÔLEUR CORPORATIF**

Un des plus grands détaillants nationaux et multinationaux du Canada est à la recherche d'un comptable doué pour travailler sous les ordres du Directeur financier.

Le candidat idéal possède une formation de CA, désignée comme CMA.

Il est bilingue et détient de fortes habiletés pour l'organisation, les finances et la fiscalité ainsi qu'un savoir-faire personnel. Il a au moins cinq années d'expérience comme gestionnaire, préférentiellement dans la vente au détail.

Nous offrons un salaire compétitif, des primes, une gamme complète d'avantages sociaux en plus d'un travail stimulant et des possibilités remarquables de croissance personnelle à l'intérieur d'une équipe en expansion.

Lieu de travail: Montréal  
Discrétion garantie

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

The Aldo Group  
905, rue Hodge  
Montréal (Québec)  
H4N 2B3 Attention: Bob Raven

**TRÉSORIER**

Une municipalité de l'ouest de Montréal recherche un Trésorier.

Le candidat doit être C.A. ou C.G.A. et être parfaitement bilingue. L'expérience dans le domaine municipal n'est pas essentielle, mais serait un atout.

La préférence sera accordée au candidat ayant prouvé son expérience et son habileté en comptabilité.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 août 1991 à:

LA PRESSE, référence: 18560  
C.P. 6041, succursale «A»  
Montréal (Québec) H3C 3E3

**Maison d'édition dynamique recherche INFOGRAPHISTES**

- 3 ans d'expérience sur Macintosh
- Maîtrise parfaite du QUARKX-PRESS 3.0
- Connaissance de Freehand et/ou Illustrator un atout

Salaire selon expérience et qualifications.

Envoyez c.v. à l'attention de

Nancy Fradette  
10 000, Lajeunesse  
bureau 200  
Montréal (Québec)  
H3L 2E1

**CARRIÈRE EXCEPTIONNELLE**

Compagnie d'ENVERGURE INTERNATIONALE est à la recherche de personnel pour faire carrière dans le DOMAINE FINANCIER pour les régions Montréal et Rivé-Sud.

**NOUS OFFRONS:**

- Un minimum de 500\$ et PLUS par semaine + BONIS
- FORMATION complète à nos frais
- Excellents avantages sociaux.

Contactez: Jacinthe Michaud au (514) 465-7342, 861-0613 entre 9 h et 16 h.

Une chaîne de boutiques de vêtements pour jeunes femmes contemporaines, située à Québec, est présentement à la recherche d'un(e)

**SUPERVISEUR(E)**

La personne choisie possèdera une expérience minimale de trois ans dans le domaine de la vente au détail, sera motivée, ambitieuse, capable de superviser une équipe et fera preuve d'initiative.

En retour, nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux à la personne qui saura saisir cette occasion.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae, en toute confidentialité, à:

La Presse, réf.: 18530,  
C.P. 6041, Succ. «A»  
Montréal (Québec) H3C 3E3

Alis Technologies inc., une entreprise spécialisée dans le développement et la commercialisation de produits informatiques multilingues, est à la recherche d'un:

**DIRECTEUR DE LA PRODUCTION**

ayant les qualifications et l'expérience suivantes:

- membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec depuis au moins 5 ans,
- expérience en production et/ou assemblage au niveau des circuits électroniques, de préférence liée aux périphériques d'ordinateurs
- connaissance et expérience en approvisionnement de composants électroniques, gestion des inventaires et contrôle de la qualité.

Ce poste intéressera les personnes recherchant une rémunération se situant entre 40 000 \$ et 45 000 \$ par année.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Alis Technologies Inc.  
a/s M. Alain Cléroux  
3410, rue Griffith  
St-Laurent (Québec)  
H4T 1A7

Un important distributeur et détaillant ayant son siège social dans la région de Laval recherche un(e):

**CONSEILLER(E) JURIDIQUE**

Le(la) candidat(e) recherché(e) est doté(e) d'un esprit brillant, a beaucoup d'énergie, de l'entregent et fait preuve d'initiative. Il(elle) est membre en règle du Barreau du Québec et possède deux ou trois années d'expérience, préférentiellement en droit commercial et corporatif.

Si le poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Groupe Sélection,  
1043, Autoroute 13,  
Suite 206,  
Laval,  
H7W 4V3  
a/s Monsieur Joseph Cianci



**Comptable agréé(e)**

Ambitieux(euse) et énergique, vous désirez poursuivre votre carrière dans un environnement professionnel.

Notre firme est dynamique et doit sa croissance à la qualité et l'expertise de ses ressources humaines.

Nous recherchons un(e) c.a. ayant trois ou quatre années d'expérience en vérification.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Élyse Villemare, c.a.  
ALTMAN, TRAN, VILLEMARE,  
ST-AUBIN  
1440, rue Sainte-Catherine Ouest  
Bureau 525  
Montréal (Québec)  
H3G 1R8

**GÉRANT(E) DE P.M.E. DEMANDÉ(E)**

Notre candidat(e) idéal(e) a le profil suivant:

- Gestionnaire aguerri du personnel (10-15 employés) et en organisation de travail;
- Connaissance approfondie de la tenue de livres et de la comptabilité;
- Apté à agir comme contrôleur de l'entreprise;
- Possède l'informatique tant pour la gestion financière que pour les opérations et peut programmer en langage C (réseau);
- Connaît le milieu médical;
- Bilingue écrit et oral.

**EN RETOUR, notre client offre:**

- Salaire: discutable selon une fourchette où la médiane se situe entre 30 000 \$ et 35 000 \$/an;
- Avantages sociaux généreux et très flexibles;
- Actionnariat ou bonis possibles;
- Les ressources humaines et financières requises pour l'exécution de la tâche.

La compagnie a un chiffre d'affaires de \$20MM/an, est en opération depuis 1985 à Montréal dans une tour à bureaux. Sa progression est remarquablement prometteuse.

Si vous avez la majorité de ces atouts, veuillez faire parvenir, en toute confidentialité, votre curriculum vitae à:

LES ENTREPRISES J.L. INC.  
C.P. 1117, Bureau 1402  
MONTRÉAL (Québec)  
H2W 2P4

**MUSIQUE**

L'École de musique située à La Sarre en Abitibi-Ouest est à la recherche de professeurs compétents et qualifiés pour l'enseignement:

- du piano classique (poste plein);
- de la guitare classique et populaire;
- du violon.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 16 août 1991 à 16 h à l'adresse suivante en toute confidentialité:

École de musique d'Abitibi-Ouest inc.  
500, Principale Sud  
La Sarre, Québec  
J9Z 2A2

À l'attention de: Alain Brousseau, Directeur  
Informations tél.: (819) 333-6283 (bur.);  
333-9775 (rés.); 333-3044 (FAX)  
Nous soucrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

**CONTRÔLEUR**

Une entreprise d'imprimerie située dans l'ouest de l'île de Montréal requiert les services d'un contrôleur. Le candidat idéal est bilingue, possède de bonnes qualités de communicateur et connaît bien les ordinateurs. Il ou elle doit posséder au moins 5 ans d'expérience, préférentiellement dans le milieu manufacturier.

Un diplôme de C.A. ou de C.A.A. serait un atout.

Notre entreprise offre un salaire compétitif et de nombreux avantages.

S.v.p. expédier votre c.v. à:

LA PRESSE, Réf.: 18559  
C.P. 6041, Succ. «A»  
Montréal, Qc  
H3C 3E3

Faites Pencher La Balance Du Bon Côté!

**Représentant(e) des ventes**

Balace Toledo Canada Ltée, l'un des plus importants fabricants de balances et de systèmes de pesage, recherche pour son bureau de Montréal, un(e) représentant(e) pour la vente de ses produits aux commerces d'alimentation au détail.

Pour relever ce défi, les candidat(e)s doivent posséder une solide expérience dans la vente d'équipement aux commerces d'alimentation au détail et un dossier faisant état de leurs réussites. Les aptitudes techniques et les connaissances technologiques seront considérées des atouts importants.

Nous offrons un salaire de base et une commission, une allocation d'automobile et de nombreux avantages sociaux.

Si votre ambition est de vous joindre à une compagnie progressive, qui a une excellente réputation dans le domaine, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Herman Couture  
Directeur pour l'est du Canada  
9150, rue Charles-de-Latour  
Montréal (Québec) H4N 1M2

Les Agences Sont Priées De S'abstenir

Nous offrons un milieu pour non-fumeurs